

Une autre vie s'invente ici

# Rapport d'activités 2023

## de la Fédération des Parcs naturels régionaux

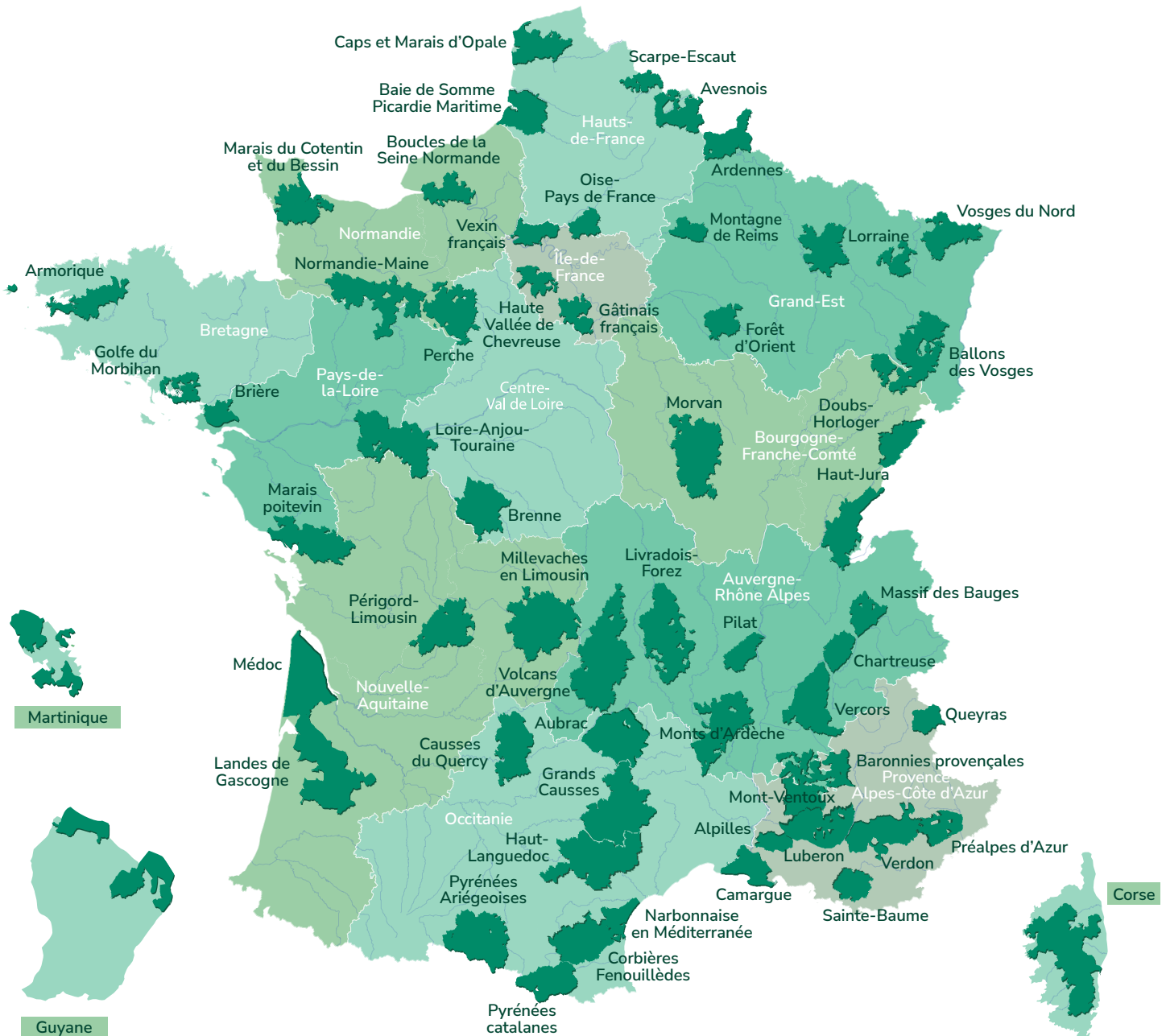


RAPPORT

AVRIL 2024

Une autre vie s'invente ici

# 58 Parcs naturels régionaux de France





# 13 faits marquants de l'année 2023

- L'équipe de la Fédération s'installe dans ses locaux au 27 rue des Petits Hôtels, Paris 10<sup>e</sup>.
- Le Président de la Fédération, Michaël Weber est élu sénateur de la Moselle.
- La Fédération a rendu 7 avis sur les projets de chartes et 1 avis sur un projet de Parc.
- 26 nouveaux produits bénéficient de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- L'Etat consolide et augmente la dotation "Biodiversité" mise en place en 2021, pour les communes classées Parc naturel régional.
- La Fédération fête les 30 ans de la loi Paysage et organise un séminaire national dans le Parc des Vosges du nord.
- Elle est lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt d'Atout France portant sur le tourisme numérique et le projet "Destination Parcs".
- Le CORP publie une tribune dans Le Monde et rédige une nouvelle note de préconisations pour les Conseils scientifiques.
- La Fédération se dote d'un observatoire sur l'agroécologie et l'alimentation, afin de mieux connaître l'état et les évolutions des systèmes agricoles et alimentaire des Parcs.
- Avec l'OFB, elle fait avancer une meilleure prise en compte de la biodiversité et des paysages dans la gestion du risque d'incendie de forêt et de végétation.
- Elle a piloté plusieurs études de référence :
  - une enquête nationale sur la gouvernance institutionnelle des syndicats mixtes de Parcs ;
  - une étude juridique sur le thème « Chartes et énergie » ;
  - le nouveau label « Écoquartier ».
- Elle propose 60 films illustrant les idées innovantes des Parcs sur sa chaîne « Inventer demain », initiée en 2018 :  
[www.youtube.com/playlist?list=PLNc\\_1dq3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z](https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dq3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z)
- La Fédération a organisé 32 webinaires, 12 séminaires thématiques et 3 rencontres nationales.



## Partie 1

### **ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS**

- 1.1 Les réunions statutaires P6
- 1.2 Locaux P7
- 1.3 Partenariats nationaux P9
- 1.4 Contribution aux politiques publiques P9
- 1.5 Réseaux nationaux et internationaux P9
- 1.6 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs P10

## Partie 2

### **CORP**

- 2.1 Une production qui s'organise autour de quelques réunions du conseil P12
- 2.2 Une coordination qui se renforce entre le CORP et les conseils scientifiques des Parcs P12
- 2.3 La préparation du thème du Congrès 2024 P13
- 2.4 Controverse sur l'avenir de l'élevage P13
- 2.5 Appel à Manifestation d'Intérêt sur le transfert d'expériences P13

## Partie 3

### **COMMUNICATION** P14

- 3.1 Objectif 1 : Faire (re)connaître la Fédération comme partenaire clé des décideurs politiques P14
- 3.2 Objectif 2 : Réaffirmer le modèle Parc auprès du grand public P15
- 3.3 Objectif 3 : Engager l'ensemble du réseau des Parcs P16

## Partie 4

### **CHARTES ET SYNDICATS MIXTES**

- 4.1. Les avis sur les chartes P17
- 4.2. Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte P17
- 4.3 Réalisation d'études et création d'outils support pour les chartes P22
- 4.4 Évaluation des chartes P17
- 4.5. Pilotage de la mise en œuvre de la charte : logiciel EVA P18
- 4.6 Cartographie et observation du territoire P20
- 4.7. Fonctionnement des syndicats mixtes P20

## Partie 5

### **EUROPE ET INTERNATIONAL** P22

## Partie 6

### **BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE**

- P25
- 6.1 séminaire biodiversité et gestion de l'espace P25
- 6.2 implication dans des événements nationaux P25
- 6.3 Contribution aux politiques publiques P26
- 6.4 formation des agents des Parcs P27
- 6.5 Défi familles à biodiversité positive P28
- 6.6 Coordination Natura 2000 inter-réseaux et territoires P29

# sommaire

13 faits marquants de l'année 2023

P3

Partie 7

## VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

- 7.1 Plan de communication national P31
- 7.2 Animation et gestion P33
- 7.3 Rayonnement de la marque P33

Partie 8

## ÉCONOMIE ET TOURISME

- 8.1 Tourisme durable et activités de pleine nature P35
- 8.2 Développement économique P37
- 8.3 Biodiversité et développement économique P37

Partie 9

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- 9.1 Actions transversales Agriculture et alimentation P38
- 9.2 Alimentation, les Parcs territoires d'une alimentation responsable et durable P38

- 9.3 Agroécologie : Renforcer et accompagner les pratiques agroécologiques et faire le lien avec une alimentation responsable, durable et relocalisée P40
- 9.4 Concours général agricole des pratiques agro-écologiques / prairies & parcours et agroforesterie P41
- 9.5 Politiques et outils de la transition agroécologique P41

Partie 10

## FORÊT

- 10.1 Forêt, changement climatique et carbone P43
- 10.2 Forêt et société P44
- 10.3 Forêt et biodiversité P45
- 10.4 Animation du réseau forêt et contributions à des travaux nationaux P45

Partie 11

## URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT ET ÉNERGIE

- 11.1 Un aménagement du territoire s'appuyant sur le paysage comme levier des transitions P46
- 11.2 Adaptation et transition climatique P46

- 11.3 Pollution lumineuse P51
- 11.4 ÉcoQuartiers P51
- 11.5 Rénovation et matériaux biosources P51

Partie 12

## VIE CULTURELLE, ÉDUCATION ET LIEN SOCIAL

- 12.1 Animation du réseau Culture et éducation P52
- 12.2 La participation des habitants dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel P52
- 12.3 Créations musicales P52
- 12.4 La culture, un accélérateur des transitions territoriales P52
- 12.5 Implication des habitants P53

## ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

P54

# Activité institutionnelle et représentations

## 1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a conduit une activité statutaire régulière en organisant neuf réunions de Bureau et une Assemblée générale à Paris. Elle a animé un dispositif mixte de participation en présentiel et en distanciel, permettant à un maximum de Parcs de participer aux réunions.

### L'agenda des réunions statutaires

- **11 janvier** Bureau
- **22 février** Bureau
- **22 mars** Bureau
- **5 avril** Assemblée générale
- **10 mai** Bureau
- **14 juin** Bureau
- **5 juillet** Bureau
- **13 septembre** Bureau
- **26 octobre** Bureau
- **21 décembre** Bureau

L'Assemblée générale du 5 avril s'est réunie à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris et a permis d'approuver le bilan financier 2022, le budget prévisionnel et le programme d'activités 2023.

### Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé sur 7 renouvellements de chartes et 1 avis d'opportunité.

Il s'est mobilisé régulièrement sur les différentes politiques publiques et textes de loi portés par le gouvernement, sur les partenariats nationaux de la Fédération.

Le Président, Michaël Weber, a rendu visite aux Parcs suivants : Brenne, Marais du Cotentin et du Bessin, Corbières Fenouillèdes

Visite dans le Parc Marais du Cotentin et du Bessin



## Les Commissions

Les 10 Commissions de la Fédération ont suivi la mise en œuvre du programme d'activité 2023.

### ▶ Les 10 commissions 2021-2027

- **Chartes et syndicats mixtes**  
Président : Laurent Marting (Normandie-Maine)
- **Marque**  
Président : Eric Provost (Brière)
- **Communication**  
Présidente : Catherine Marlas (Causse du Quercy)
- **Europe et international**  
Président : Sophie Tubiana (Loire-Anjou-Touraine)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**  
Président : Michel Garcia (Pyrénées catalanes)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**  
Président : Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Economie et tourisme**  
Présidente : Michel Gros (Sainte-Baume)
- **Agriculture et alimentation**  
Président : Guislain Cambier (Avesnois)
- **Forêt**  
Président : Jacques Charron (Boucles de la Seine Normande)
- **Vie culturelle, sociale et éducation**  
Président : Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français)

## Le groupe des directeurs

La Fédération a réuni le groupe des directeurs tous les 2 mois. Cette réunion est l'occasion d'échanger sur les sujets d'actualité, de préparer des positions sur les éléments soumis au Bureau, et d'intégrer les nouveaux arrivants. Le groupe des directeurs s'est réuni en séminaire du 6 au 8 septembre dans le Parc naturel régional du Médoc.

## 1.2 LOCAUX



La Fédération a poursuivi les travaux de réhabilitation de ses locaux situés au 27 rue des Petits Hôtels, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, à Paris, qu'elle a acquis en 2021.

Après quelques mois de fonctionnement dans des locaux de coworking dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, l'équipe a pu s'installer début novembre rue des Petits Hôtels. Une petite salle de réunion a permis d'ores et déjà d'accueillir les réunions de Bureau et les réunions des directeurs en fin d'année. La grande salle sera livrée dans le courant de l'année 2024.

La Fédération a engagé et renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers permettant la mise en œuvre de son programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

### 1.3 PARTENARIATS NATIONAUX

La Fédération a engagé et renouvelé de nombreux partenariats techniques et financiers permettant la mise en œuvre de son programme d'actions, en appui aux missions des Parcs naturels régionaux :

#### Partenariats financiers :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- Ambassade de France en Guinée
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Culture
- Agence nationale de la Cohésion des territoires
- Agence française de développement
- ATOUT FRANCE
- Association internationale des Régions francophones
- Caisse des Dépôts et consignations – Banque des Territoires
- Office français de la biodiversité
- GRTgaz
- RTE
- EDF
- ENEDIS
- ENGIE
- OMEXOM
- SACEM

#### Coopérations techniques et opérationnelles :

- CREBA
- INAO
- INRAe, AgroParisTech, Institut Agro
- CNRS : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : label bas carbone Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- Service national universel
- Pôle ressources national sports de nature du ministère chargé des Sports (CREPS Auvergne-Rhône-Alpes)
- CNFPT : formations
- Conseil régional Occitanie : Congrès Natura 2000
- Fondation du Patrimoine
- Fédération nationale de l'agriculture biologique
- Projet national Terre crue

## 1.4 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

### Relations avec le Gouvernement et l'État

La Fédération est intervenue auprès du Gouvernement et des services de l'État pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **Cop 15 biodiversité** : participation à une réunion avec le ministre de l'Écologie, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour débriefer cette séquence internationale
- **Journée nationale des zones humides** 7 et 8 février avec Béangère Couillard, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité dans le Parc de la Brenne
- **Rendez-vous avec la conseillère écologie de la Première ministre** concernant le Collectif du paysage de l'après pétrole le 8 février
- **Rendez-vous avec Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité** le 22 mars pour évoquer la contribution des Parcs dans l'agenda rural et les aménités rurales
- **Rendez-vous avec le Cabinet de Dominique Faure** pour les modalités de la mise en place de la future dotation aménités rurales
- **Lancement du programme Érable** à Roque-laure en présence de la Secrétaire d'Etat, Sarah El Hairy le 20 décembre

Elle a également fait remonter les difficultés liées à la mobilisation de la mesure "filet anti-inflation" dans les syndicats mixtes des Parcs.

Elle a été auditionnée sur les sujets suivants :

- Audition par l'Assemblée nationale sur les conséquences du dérèglement climatique sur **la politique forestière et les moyens de restaurer la forêt** le 16 mars
- Audition par le CGAAER sur **l'usage des terres, la biodiversité et la souveraineté alimentaire** le 19 avril
- Audition par le groupe LFI-NUPES de l'Assemblée nationale sur la **Loi d'orientation agricole** le 15 juin
- Audition par Joël Giraud, député et ancien ministre sur **le plan Avenir montagne**
- Audition par la chambre régionale des comptes du Grand Est
- Audition par la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale sur **la biodiversité dans les paysages agricoles** le 13 juillet
- Audition par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale réunissant des représentants de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, de l'UICN et de la Fédération des conservatoires des espaces naturels sur **le thème des aires protégées** le 27 septembre
- Audition par le CGAAER sur **l'élevage** le 6 octobre
- Audition par la députée Pascale Boyer, avec les Parcs nationaux, sur **le statut du loup** au sein de l'Union européenne le 4 décembre
- Audition par le député Jérémie Patrier Leitus sur **le tourisme et le patrimoine culturel** le 7 décembre

### Action législative et réglementaire

La Fédération a suivi l'élaboration de projets de loi et leur mise en œuvre afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements.

- **Loi de finances 2024** : modification du montant et des critères de répartition de la dotation biodiversité devenue dotation aménités rurales
- **Loi du 2 février 2023** visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée
- **Loi du 10 mars 2023** relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Michaël Weber avec le président de la FNAB



- **Loi du 10 juillet 2023** visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie
- **Loi APER du 10 mars 2023** d'accélération de la production d'énergies renouvelable
- **Politique agricole commune** : reconnaissance des surfaces pastorales, moyens dédiés aux mesures agroenvironnementales (MAEC) et à leur accompagnement

La Fédération tient à remercier les parlementaires qui se sont mobilisés pour défendre ses propositions.

Les liens avec le Sénat se sont resserrés avec l'élection de Michaël Weber, sénateur de la Moselle.

### Contributions aux instances nationales de concertation

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération, différents ministères et opérateurs publics sous tutelle de l'État, sur de nombreuses politiques publiques : stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 3), stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP 2030), plans nationaux (loup, milieux humides, insectes pollinisateurs et pollinisation, vieux bois et forêts subnatu-elles...), plan national santé environnement 4 (PNSE 4)...

► Voir partie 5.3

La Fédération a également assuré une **représentation institutionnelle ou technique** et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans différentes instances consultatives, comités et groupes de travail :

- Comité national de la biodiversité (CNB)
- Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB)
- Comité d'orientation du concours général agricole des Pratiques agro-écologiques
- Comité de suivi de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes
- Comité de marque « végétal local » animé par l'OFB
- Comité National EcoQuartier, animé par le MTECT
- Comité de sélection Plan de Paysage, animé par le MTECT



- Comité Icomos sur le patrimoine, lien de solidarité entre ville/campagne
- Comité Petites Villes de Demain, animé par l'ANCT
- Comité national d'orientation Forêt d'exception, animé par l'ONF
- Conseil National de la Montagne
- Comités de pilotage de plusieurs Plans nationaux d'actions animés par l'Etat notamment les PNA Plantes messicoles, Pollinisateurs et pollinisation et vieux bois et forêts
- Comité de pilotage du Centre de ressources Natura 2000 ;
- Forum des parties prenantes du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)
- Pôle relais national « Sport de nature » et dispositifs « Suricate » et « Outdoor vision »
- Section CTPS RPG du ministère de l'Agriculture
- Groupe national Loup, animé par le MTECT et le MASA
- Groupe national Lynx, animé par le MTECT
- Groupe national Milieux humides, animé par le MTECT
- Groupe national Santé Environnement
- Groupe de travail « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)
- Groupe de Travail « Révision du référentiel FSC »
- Groupe de travail « Planif Territoires » animé par le MTECT
- Groupe de travail « Formations des élus au paysage » animé par le MTECT et FNCAUE
- Groupe de travail « Atlas du paysage » animé par le MTECT
- Groupe de travail « Plans de paysage et transition énergétique » animé par le MTECT et ADEME
- Réseau « Montagne et Urbanisme »
- Réseau national des observatoires territoriaux de la biodiversité, co-animé par l'OFB et le Cerema
- Réseau « Collectif des paysages de l'Après-Pétrole (PAP)
- Réseau « Acteurs du Paysage »

## 1.5 RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La Fédération s'est investie dans les **congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales** où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Comité français de l'UICN
- Europarc, et sa section francophone et Task Force Nature Régional Landscape Parks
- Fédération des Conservatoires des espaces naturels (FCEN)
- Office français de la biodiversité, dont sa Conférence Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- MAB France
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)
- Ramsar France
- Réseau des Grands Sites de France
- Réserves naturelles de France
- Régions de France

- Association Internationale des Régions Francophones (AIRF)
- Comité nature de la Fondation François Sommer
- Cap'Com, réseau de professionnels de la communication publique

## Interventions et événements

La Fédération est intervenue dans plusieurs **colloques nationaux et internationaux** pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Journée nationale des zones humides (février)
- Forum des gestionnaires d'aires protégées, à Nîmes (mai)
- Journée anniversaire des 30 ans de la Loi paysage (juin)
- Journée nationale Natura 2000 (juin)
- Rencontres nationales écoquartiers (juin)
- Journée d'étude « une seule santé » à Paris (juin)
- Table ronde pour les 60 ans de la création des Parcs nationaux (juillet)
- Journées de la montagne avec l'ANCT (juillet)
- Rencontres des réserves internationales du Ciel étoilé (septembre)
- Jour de la nuit le 14 octobre
- 1<sup>ère</sup> édition des rencontres Biodiversité et Territoires, 12 et 13 décembre à Montpellier
- Séminaire sur la libre évolution UICN France - UNESCO

Elle a participé aux **jury des concours, trophées et appels à projets ou manifestation d'intérêt** suivants :

- Concours général agricole des pratiques agroécologiques
- Concours « Innover à la campagne – j'entreprends là où j'ai envie de vivre »
- Appel à projets « Conservation de la faune sauvage et de ses habitats, dans les écosystèmes » (Fondation François Sommer)
- Appel à manifestation d'intérêt « Utilisation des données CarHab (cartographie nationale des habitats naturels) » (PatriNat)

Philippe Gamen lors de la signature avec la FFRP



## Partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit des partenariats avec des entreprises publiques et privées, dont certains font l'objet d'un soutien financier. Ces partenariats permettent de mener des actions nationales et ont vocation à être traduits, dans les Parcs intéressés, par des conventions particulières avec les délégations régionales des entreprises.

**RTE** : partenariat initié en 2010, convention renouvelée en 2022 (voir partie 5.6)

**GRTgaz** : partenariat initié en 2010

**EDF** : partenariat initié en 2018

**ENGIE** : partenariat initié en 2022

**ENEDIS** : partenariat initié en 2022

**OMEXOM** : partenariat initié en 2023

**Tour de France** : partenariat informel pour la visibilité des Parcs dans les outils de communication d'ASO

**Casterman** : partenariat éditorial initié en 2022 pour l'édition d'un ouvrage jeunesse

## 1.6 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

### Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé plusieurs journées, séminaires et webinaires thématiques, et formations en visio-conférences et en présentiel. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes, favoriser le partage des approches, et renforcer les compétences.

#### L'agenda des séminaires et rencontres 2023

##### Janvier

- Webinaire : comment gérer une fréquentation touristique respectueuse de la biodiversité en zone de montagne ?
- Webinaire : comment le paysage peut-il contribuer à renaturer un espace ?

##### Février

- Webinaire : présentation de l'observatoire sur l'alimentation RESOLIS
- Webinaire : coopérations PNR-GAB sur l'alimentation
- Webinaire « fonds vert »
- Réunion des présidents des conseils scientifiques de Parcs

##### Mars

- Webinaire : à quoi peut servir un observatoire photographique du paysage dans un Parc ?
- Webinaire : construire de nouvelles offres slowtouristiques
- Webinaire : ateliers Hors les murs

##### Avril

- Séminaire communication dans le Parc des Landes de Gascogne
- Webinaire : gouvernance alimentaire des projets de territoires
- Webinaire : Appels à projets plan de paysage
- Webinaire : filières alimentaires et qualités paysagères
- Webinaire : les tiers lieux dans les Parcs

##### Mai

- Séminaire Energie Climat dans le Parc du Gâtinais français
- Webinaire: incitation des touristes à des écocogestes
- Webinaire sur la refonte des atlas des paysages
- Webinaire sur l'émergence d'activités innovantes dans les Parcs
- Webinaire : accompagner les projets d'habitats légers

##### Juin

- Séminaire des responsables administratifs dans le Parc des Ballons des Vosges
- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace dans le Parc du Vercors
- Séminaire agriculture et alimentation dans le Parc du Vercors
- Séminaire « Trame de forêts matures dans le Parc du Vercors, dans le cadre d'un programme POIA et d'un programme POMAC » (voir partie 9.3)
- Séminaire « Trame des espaces pastoraux de moyenne montagne » dans le Parc du Vercors, dans le cadre d'un programme POIA
- Séminaire EVA dans le Parc du Morvan
- Rencontres nationales des élus Natura 2000
- Webinaire "Parcs et loups, quelle position pour les élus des territoires ?"
- Webinaire : Comment évaluer une politique d'aménagement du territoire
- Webinaire « la refonte de l'Atlas du paysage »

##### Septembre

- Séminaire des directeurs dans le Parc du Médoc



- Webinaire : adaptation du bâti touristique au changement climatique
- Webinaire : l'affichage publicitaire dans les Parcs
- Webinaire « Développement de l'agrivoltaïsme, connaissance et enjeux pour les Parcs »

## Octobre

- Séminaire Loi paysage 30 ans dans le Parc des Vosges du nord
- Séminaire Marque/ Tourisme dans le Parc des Monts d'Ardèche
- Webinaire : Restauration collective
- Webinaire : « La part du paysage et de l'urbanisme dans une charte de Parc »

## Novembre

- Séminaire vie culturelle, éducation lien social dans le Parc de la haute vallée de Chevreuse
- Webinaire sur l'agriculture biologique avec le FNAB
- Webinaire « Gestion des flux et des acteurs locaux »
- Webinaire « Habiter Parc, un outil au service de la participation habitante »
- Webinaire « Accueil de nouveaux habitants dans les Parcs »

## Décembre

- Journée EVA
- Webinaire sur le ZAN
- Webinaire « Outils de transformation »
- Webinaire « Paysage, à la recherche de projets inspirants »

**Des rendez-vous mensuels d'échanges** réguliers en visioconférence sont proposés par la Fédération sur différentes thématiques pour mutualiser les pratiques de manière fluide et informelle :

- Les cafés EVA
- les café de Rev : pour les Parcs en révision
- Les café administratifs

Ces rendez-vous complètent les échanges sur les groupes collaboratifs de l'espace membres du site fédéral.

## Animation et échanges

L'équipe technique de la Fédération est composée fin 2023 de 22 permanents dont 3 agents détachés de la fonction publique territoriale.

Cette équipe a animé au quotidien l'activité institutionnelle, les échanges inter-Parcs, l'élaboration d'orientations sur les axes d'intervention, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles et a assuré l'administration de la Fédération.

Elle a été renforcée par :

- **3 personnes en CDD** pour accompagner la montée en puissance de certains sujets : montagne, alimentation, biodiversité et énergie, ateliers hors les murs, Défi familles à biodiversité positive
- **6 stagiaires sur la gouvernance** des syndicats mixtes, les incendies et la forêt, l'adaptation carbone/énergie, l'animation internationale, l'inventaire du patrimoine immatériel, l'observatoire des Parcs naturels régionaux
- **3 agents à temps partiel mis à disposition par les Parcs** sur l'éducation et la culture, le loup, la forêt et la filière bois ;
- **3 agents dans le cadre de convention de coopération** thématiques avec les Parcs sur le tourisme et la géomatique.

L'équipe de la Fédération s'est réunie en séminaire les 28 et 29 septembre dans le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime. Ce fut l'occasion de découvrir le territoire de ce jeune Parc et de partager des moments de convivialité avec son équipe et de travailler sur des thèmes transversaux.

Séminaire équipe dans le Parc Baie de Somme Picardie maritime



# Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)



« Cette année, l'activité du CORP s'est principalement organisée autour d'une meilleure structuration du réseau scientifique des Parcs, avec l'objectif de faciliter la production de nos conseils. Nous avons aussi développé quelques réflexions de fond notamment pour préparer le thème du congrès 2024. Et nous profitons de nos réunions pour aborder systématiquement un sujet porté par un chargé de mission de la Fédération : les observatoires, les ateliers hors les murs, le loup,.... Merci à France et Valérie pour leur appui. »

François Mitteault, président du CORP

## 2.1 UNE PRODUCTION QUI S'ORGANISE AUTOUR DE QUELQUES RÉUNIONS DU CONSEIL

En 2023, le CORP s'est réuni une première fois en visioconférence le 9 mai pour discuter principalement des thèmes de Congrès à proposer à la Fédération. Une deuxième réunion, en présentiel, a eu lieu le 14 novembre à l'INRAE, permettant d'adopter la note sur le fonctionnement des conseils scientifiques.

## 2.2 UNE COORDINATION QUI SE RENFORCE ENTRE LE CORP ET LES CONSEILS SCIENTIFIQUES DES PARCS

Le lien entre le CORP et les conseils scientifiques des Parcs a connu en 2023 plusieurs développements positifs :

- La **réunion annuelle entre le CORP et les présidents des CS de Parcs** s'est tenue en visioconférence le 7 février, rassemblant 58 participants, dont 37 Parcs, pour partager les objectifs des CS et du CORP et contribuer ainsi à une meilleure cohésion du réseau scientifique des Parcs.
- **Publication d'une tribune dans LeMonde.fr** sur l'agroécologie : à l'issue du webinaire sur l'agroécologie organisé en 2022 par le CORP et ses partenaires scientifiques (INRAE – AgroParisTech et l'Institut Agro), l'idée d'une tribune a pris forme et le texte, proposé au CORP et au réseau des CS, a recueilli 153 signatures.

Elle a été publiée le 6 juin 2023.

[www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/06/l-agroecologie-ne-doit-plus-etre-une-option-mais-une-urgence\\_6176416\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/06/l-agroecologie-ne-doit-plus-etre-une-option-mais-une-urgence_6176416_3232.html)

- **Révision de la note de sur le fonctionnement des CS :** Un petit groupe de membres du CORP et des CS, animé par Arnaud Cosson du CORP (INRAE-CS Chartreuse), a entrepris de réviser la note de 2015 consacrée à ce sujet, au vu des évolutions du contexte. Deux réunions en visioconférence les 5 et 10 juillet. Après des amendements lors de la visioconférence du 16 octobre visant tout le CORP, la note a été validée par le CORP le 14 novembre et par le bureau de la Fédération le 21 décembre. Préconisations nationales sur les rôles, les missions et le fonctionnement des conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux VF.pdf
- **Constitution d'une base de données des productions du CORP et des CS :** Un site sharepoint accessible via le portail de la Fédération pour stocker les ressources du CORP et des CS a été mis à disposition du réseau scientifique des Parcs. Avec l'appui de quelques CS, le CORP a ensuite élaboré un dispositif de constitution d'une base de données simplifiée qui permet de recenser toutes les productions de ce réseau scientifique au travers d'un formulaire qui a été mis en ligne. Cet outil va être essentiel pour partager et mutualiser les initiatives du réseau scientifique des Parcs.
- Enfin, une **réunion spécifique a été organisée le 2 mai à l'attention des nouveaux CS**. Elle était également ouverte à ceux qui souhaitaient relancer leur activité, partageant des témoignages et des exemples d'actions concrètes menées par d'autres CS.

## 2.3 PRÉPARATION DU THÈME DU CONGRÈS 2024

Le CORP a réfléchi sur les thèmes du Congrès 2024, validant le thème « Apprendre ensemble ». Des thèmes d'ateliers ont été proposés, un cahier des charges rédigé pour une étude liée au congrès qui sera conduite par le cabinet Ocalia.

## 2.4 CONTROVERSE SUR L'AVENIR DE L'ÉLEVAGE

Le CORP a également organisé une controverse le 26 avril 2023 intitulée « Crise climatique, marché mondialisé, transition écologique... : l'élevage paysan a-t-il encore un avenir dans les Parcs ? ». Plus d'une centaine de personnes y ont participé.

## 2.5 APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) SUR LE TRANSFERT D'EXPÉRIENCES

Le CORP anime un AMI, co-financé par l'Institut CDC pour la recherche, visant à favoriser le transfert, d'un Parc vers d'autres Parcs et/ou d'autres territoires, d'initiatives intéressantes identifiées dans les Parcs en matière de recherche et de recherche-action sur les thématiques des transitions (climatiques, énergétiques, écologiques, socio-environnementales...). Le dispositif passe par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) proposé annuellement sur 3 années aux Parcs et aux structures de recherche associées.

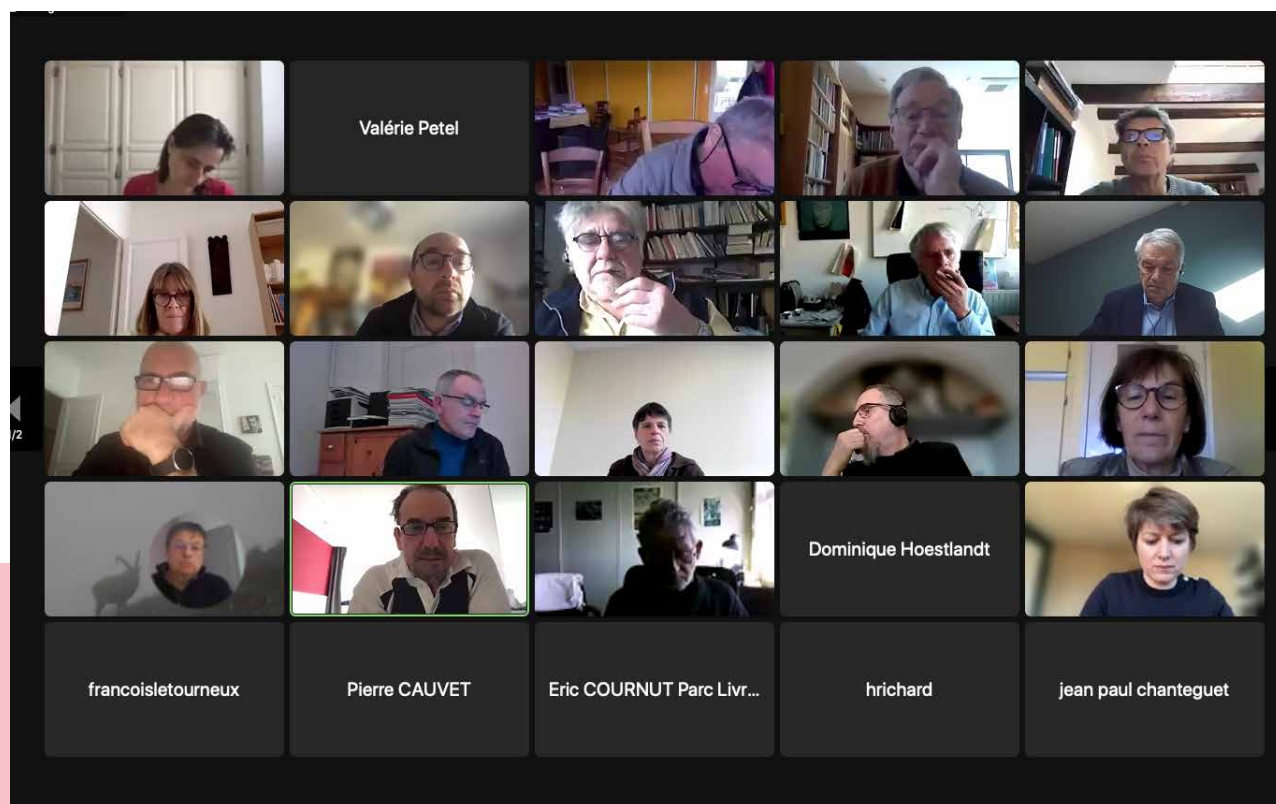
### Une convention a été signée pour l'AMI 2022 :

Les « ateliers de janvier », avec le Parc de Brière dans le cadre. Il s'agit d'une opération de création de jeux, par le Museum national d'Histoire naturelle avec des étudiants, pour une sensibilisation des acteurs du territoire aux questions relatives au changement climatique.

### Trois projets ont été retenus pour l'AMI 2023 :

- **Concert'eau**, sur les stratégies de gestion de l'eau de Parcs montagnards (Baronnies provençales, Chartreuse, Massif des Bauges et Vercors) impliquant plusieurs chercheurs.
- **Modélisation à fine échelle du futur des climats** et comparaison avec les données de terrain – transfert du Parc Normandie-Maine et Université de Caen vers le Parc Boucles de la Seine Normande, Marais du Cotentin et du Bessin.
- **Le village de demain**, habiter les territoires ruraux dans un contexte de sobriété foncière – Test EPCI et élargissement à d'autres EPCI du territoire des Vosges du Nord.

En conclusion, ces actions montrent en 2023 une grande diversité dans les apports des conseils scientifiques au service du réseau des Parcs.



# Communication



La commission Communication accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'action annuel. J'ai le plaisir de la présider, appuyée par deux vice-présidents, Vincent Dedieu (Landes de Gascogne) et Dominique Santoni (Luberon). Le directeur référent est Yvon Brunelle (Avesnois). Elle s'est réunie les 9 mars et 10 octobre, a suivi les actions de communication et accompagné les grands chantiers de l'année. Je soulignerai dans les actions 2023 la campagne « Quand on arrive en Parc », autant fédératrice du réseau qu'impactante ; la poursuite dans les gares, de l'exposition réalisée avec la Bannière France Patrimoine & Territoires d'exception et la conception de l'ouvrage jeunesse à paraître en 2024.

**Catherine Marlas, présidente de la commission Communication, présidente du Parc des Causses du Quercy**

La communication de la Fédération des Parcs s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale, renouvelée en 2021. L'objectif est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ». Les actions développées ciblent prioritairement les élus puis le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs et répondent à 3 principaux objectifs.

### 3.1 OBJECTIF 1 : FAIRE (RE)CONNAITRE LA FÉDÉRATION COMME PARTENAIRE CLÉ DES DÉCIDEURS POLITIQUES

Pour y répondre, en 2023 :

Le magazine Parcs est édité à 16 500 exemplaires, diffusion réduite en 2023 pour absorber l'augmentation des coûts de production, mais qui répond pleinement à cet objectif auprès des élus et partenaires locaux, régionaux et nationaux des Parcs et de leur Fédération.

Le n°91 d'avril portait sur « **Les Parcs, acteurs de la transition énergétique** ». Il abordait aussi des sujets comme la lutte contre les incendies, la gestion des milieux aquatiques et humides, l'évaluation. Ce numéro invitait à la découverte des Parcs des Grands Causses et de la Sainte Baume et allait à la rencontre Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

[www.calameo.com/read/000034024820db69af79a](http://www.calameo.com/read/000034024820db69af79a)



Le n°92 de septembre, portait, lui, sur « **Le paysage, horizon des projets de territoire** ». Il valorisait aussi un programme de recherche sur la forêt, s'interrogeait sur l'avenir des forêts mature, présentait les conseils scientifiques et les règles de décentralisation de la police de l'affichage publicitaire. Il invitait à la découverte des Parcs de Corse et des Pyrénées ariégeoises et allait à la rencontre de François Pouthier, Professeur associé à l'université Bordeaux-Montaigne.

[www.calameo.com/read/00003402493b89adb21d2](http://www.calameo.com/read/00003402493b89adb21d2)

Sur le plan des relations médias, en 2023, la Fédération des Parcs a adressé **14 communiqués de presse** en réaction à des faits d'actualité (élection de Michaël Weber comme sénateur de la Moselle, classement de la transhumance à l'Unesco), à des projets de lois (pacte haies du gouvernement, loi restauration de la nature) ou pour valoriser ses actions et sa propre actualité (coopération internationale, parution de la collection de Belles Histoires). Près d'une cinquantaine de retombées presse ont été identifiées à la suite de ces communiqués.

[www.parcs-naturels-regionaux.fr/espace-presse](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/espace-presse)

L'animation du compte **Twitter** (devenu X en cours d'année) a permis de relayer cette activité liée aux relations médias mais aussi de valoriser plus globalement l'actualité politique de la Fédération. En fin d'année, le compte X comptabilise 6 836 abonnés (+ 3,4 % par rapport à 2022) avec un total de 152 publications, soit presque 3 publications par semaine.

[twitter.com/FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

La newsletter de la Fédération des Parcs a été envoyée à 10 reprises cette année. Avec une moyenne de 3 000 destinataires par envoi et un taux d'ouverture de 60 %, la newsletter s'adresse en priorité aux élus des Parcs et partenaires de la Fédération. Les sujets les plus lus sont ceux présentant les prises de positions de la Fédération et ses réactions face à l'actualité politique du moment : tribune, projet d'amendement, loi stratégie nationale pour la biodiversité...

**Anciens numéros et inscription à la liste d'envoi**

[www.parc-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter)

Les **Méristèmes**, ces « belles histoires de Parcs qui se partagent et se multiplient », répondent également à cet objectif de communication en valorisant des actions expérimentales ou innovantes qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. La Fédération a poursuivi la publication des 14 premiers méristèmes sur les réseaux sociaux, communiqué auprès de la presse sur ce sujet et engagé la rédaction de 5 nouveaux.

[www.parc-naturels-regionaux.fr/meristeme](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/meristeme)

### 3.2. OBJECTIF 2 : RÉAFFIRMER LE MODÈLE PARC AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Pour répondre à cet objectif, en juillet, la **vidéo d'animation « Qu'est-ce-qu'un Parc ? »** fait peau neuve. La réédition de la vidéo met l'accent sur l'importance du projet de territoire que porte un Parc naturel régional et permet d'en comprendre les principaux enjeux. En fin d'année des versions courtes en français, anglais et espagnole viennent étoffer cette offre de vidéo pédagogique à retrouver sur la chaîne YouTube de la Fédération des Parcs et sa page Facebook.



[https://www.youtube.com/playlist?list=PL-Nc\\_1dg3gWHeH-li-VzhCUaSLVwPw2oq3](https://www.youtube.com/playlist?list=PL-Nc_1dg3gWHeH-li-VzhCUaSLVwPw2oq3)

2023 a aussi marqué la **deuxième saison de la campagne « Quand on arrive en Parc »**, une opération de sensibilisation aux écogestes entamée en 2021 à l'échelle du Parc des Pyrénées catalanes sous le nom « Que la montagne est belle » et repris par la Fédération à l'échelle nationale en 2022. Quatre faits ont marqué cette édition :

1) L'animation d'un jeu concours Facebook pour mobiliser le public ;

2) La création de quatre nouveaux visuels pour sensibiliser à la pollution sonore, la mobilité douce, la gestion de l'eau et à l'alimentation locale ;

3) Un partenariat avec la marque Valeurs Parc avec l'édition de plusieurs supports (stickers et posters) mis à disposition des Parcs et du réseau des marqués ;

4) La nomination de la campagne au Grand Prix Cap'Com dans la catégorie communication comportementale.

L'action s'est déroulée d'avril à septembre et a fédéré une vingtaine de Parcs pour sensibiliser un public toujours aussi enthousiasme face à cette campagne positive au ton chantant et décalé.



<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/quand-arrive-en-parc>

La page **Facebook** Fédération des Parcs naturels régionaux clôture l'année avec 11 776 abonnés (+2,2 % par rapport à 2022) et un total de 174 contenus postés, soit une moyenne de 3,3 contenus postés par semaine. Ces contenus (photos, vidéos, articles...) ont permis d'accompagner les principales opérations de la Fédération des Parcs et de les promouvoir auprès du grand public. La campagne #QuandOnArriveEnParc et les parutions du magazine Parcs font parties des opérations qui ont reçu les plus grandes audiences sur ce réseau social.

<https://www.facebook.com/FederationPNR/>

Le pôle communication apporte également son soutien et son expertise aux **actions de marketing territorial**, que ce soit sur la marque Valeurs Parc ou le projet Destination Parcs, qui constituent dans la stratégie de communication les principaux moyens pour toucher le grand public.

► voir détail action de la commission **Marque et Économie-Tourisme** page 31.

Enfin, les **éditions partenariales** sont un important registre d'outils pour le grand public. Le livre Hachette « Itinéraires gourmands dans les Parcs » est désormais parti dans les réseaux de solderie de livres. La réalisation d'un ouvrage jeunesse avec les éditions Casterman a constitué un chantier important en 2023 qui verra son épilogue par une publication à la rentrée 2024. La Fédération a aussi rencontré plusieurs éditeurs (magazine, livres, audiovisuel) et accompagné tout projet qui puisse contribuer à l'image et la notoriété des Parcs naturels régionaux. Elle continue ainsi, par exemple, à appuyer la diffusion du documentaire « Êtres en transition, le vivant nous questionne », qui fait l'objet de projections-débats dans les Parcs

► voir détail action de la commission **« Biodiversité et gestion de l'espace »** page 25.

Les événements nationaux dont la Fédération peut être partenaire ou membre actif permettent aussi une visibilité auprès du grand public.

### 17<sup>e</sup> Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la 17<sup>e</sup> Fête de la nature du 24 au 29 mai.

16 Parcs naturels régionaux ont inscrit plus d'une vingtaine de manifestations.

 [fetedelanature.com](https://fetedelanature.com)



### Bannière France. Patrimoine & Territoires d'exception

La Fédération a rejoint en 2020 les 7 réseaux réunis sous la bannière commune « France. Patrimoines & Territoires d'exception ». L'association France. Patrimoines & Territoires d'exception a organisé plusieurs actions dont une participation collective au Salon SITEM du 28 au 30 mars regroupant 4000 participants sur 2 semaines sous le slogan « 7 réseaux 1 ambition », la valorisation des 80 photos exposés les regroupant dans un catalogue.

 [www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com](https://www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com)

### Tour de France

La Fédération et ASO, organisateur du Tour de France, ont renouvelé leur collaboration pour valoriser les 7 Parcs naturels régionaux traversés par le Tour en 2023. La Grande boucle et son passage dans les Parcs ont été valorisés sur les réseaux sociaux de la Fédération dans un objectif de sensibilisation aux paysages et de promotion du tourisme ou de la pratique du vélo.

## 3.3 OBJECTIF 3 : ENGAGER L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DES PARCS

**Le séminaire communication**, temps fort pour le réseau des communicants des Parcs, a rassemblé 42 participants, du 12 au 14 avril dans le Parc des Landes de Gascogne. Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques, par exemple autour de la charte graphique nationale, des relations médias et des études d'image et de notoriété. Une intervenante, Amélie Deloffre de « Parlons climat », a été mobilisée sur le thème « La communication pour accompagner les transitions énergétiques et écologiques ». Son intervention était suivie d'une table ronde, sur ce même thème avec des expériences des Parcs du Marais Poitevin, des Landes de Gascogne, de l'Avesnois. Au-delà du séminaire, le pôle communication entretient des relations permanentes avec les 90 communicants des Parcs. L'espace collaboratif, sur le site de la Fédération des Parcs, reste un outil essentiel pour engager le réseau des Parcs et ce pour de nombreuses thématiques, la communication en premier lieu.

**La page LinkedIn** de la Fédération des Parcs clôt l'année avec 15 635 abonnés (+ 373 % par rapport à 2022) et 143 publications, soit une moyenne de 2,7 publications par semaine. Axées sur l'animation du réseau des Parcs et les relations partenariales, ce sont les informations « métier » qui engendrent les plus grandes audiences sur ce réseau social en pleine expansion : annonce de webinaires, partage de document technique...

 [www.linkedin.com/company/federationpnr](https://www.linkedin.com/company/federationpnr)

**Le Congrès des Parcs** est aussi un outil d'engagement du réseau des Parcs, mais biennal. En 2023, il s'agissait donc de préparer le prochain congrès, sur le thème « Apprendre ensemble », qui se tiendra dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée du 23 au 25 octobre 2024.

Séminaire Communication





# Chartes et syndicats mixtes



La Commission Chartes et syndicats mixtes s'est réunie à quatre reprises en 2023. Pensées comme des espaces de mise en débat et d'échange, ces réunions ont permis d'aborder de nombreux sujets : dotation aménités rurales, optimisation de la procédure de révision, portée juridique des chartes de Parcs, développement du logiciel EVA, etc. Cette année a été marquée par la conduite d'une étude sur la gouvernance dans les syndicats mixtes, permettant de dresser une cartographie des pratiques tendanciennes et des spécificités dans les Parcs naturels régionaux. Cette étude a été très appréciée du réseau et accompagnera l'évolution des syndicats mixtes.

**Laurent Marting, président de la commission Chartes et syndicats mixtes, président du Parc de Normandie-Maine**

**Vices-présidents :** Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine), Dominique Escaron (Chartreuse)

**Directeurs référents :** Emmanuelle Guilmault (Gâtinais français), Sébastien Desanlis (Baie de Somme Picardie maritime) et Artur Fatela (Chartreuse).

## 4.1. LES AVIS SUR LES CHARTES

Le Bureau de la Fédération est chargé de rendre des avis sur les chartes de Parcs en cours de révision. Ces avis contribuent à l'amélioration de leur contenu et s'inscrivent dans la procédure régissant l'attribution et le renouvellement du label Parc naturel régional. Afin de rendre ces avis, une visite de terrain est organisée sur deux journées, permettant de visualiser les différents milieux, paysages, sites remarquables et points d'intérêts du territoire. Ce circuit est ponctué par des rencontres et des interventions des acteurs du territoire : élus, socio-professionnels, consulaires, associations, afin d'aborder les différentes thématiques à enjeux. La Fédération est représentée par un élu du Bureau. En 2023, ce sont 7 visites qui ont été réalisées.

## 4.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

### Appui aux Parcs en révision

Une trentaine de Parcs sont actuellement à différentes étapes de la procédure de révision : de la préparation à l'entrée en révision à la consultation finale des collectivités sur le projet de charte. La Fédération a expérimenté des « Cafés de rêv' » : des échanges mensuels favorisant l'échange d'expérience entre les Parcs et leurs partenaires. De nombreux sujets y sont abordés : organisation de l'équipe, techniques de concertation, association des partenaires, mise en œuvre de l'enquête publique, etc.

Des journées techniques et thématiques ont également été organisées afin de présenter la procédure de révision et les différents attendus de l'élaboration d'une charte de Parc.

## Appui aux Parcs en projet

En 2023, une quinzaine de territoires sont engagés dans une démarche de création d'un Parc naturel régional. Un projet de Parc a atteint l'Avis final en fin d'année pour espérer un décret de classement au premier semestre 2024. Deux projets ont validé leur projet de charte en décembre 2023, quatre ont passé le stade de l'Avis d'opportunité et une dizaine sont dans un état de prospection plus ou moins avancé. Au cours de l'année, un accompagnement individuel a été dispensé sur sollicitation des projets de Parcs.

## 4.3 RÉALISATION D'ÉTUDES ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

Une étude juridique a été menée sur le thème « Chartes et énergie », rappelant que la charte a une portée juridique forte, notamment par l'application d'un principe de cohérence qui s'impose aux collectivités signataires et à l'État. L'étude rappelle que plus la charte, le plan de Parc et les annexes sont détaillées, plus grande est la force juridique de l'encadrement qu'ils énoncent.

La Fédération a poursuivi son rôle d'animation en favorisant le partage de documents, d'exemples, d'outils et de guides méthodologiques et thématiques. Trois fiches thématiques ont été produites, concernant le Plan de Parc, la visite des rapporteurs et l'enquête publique.

#### 4.4. ÉVALUATION DES CHARTES

La Fédération appuie les Parcs dans leur démarche d'évaluation et anime ce réseau via la « Communauté évaluation ». Cette communauté rassemble principalement les chargés de mission «évaluation/EVA» des Parcs, elle est également ouverte aux Parcs nationaux et aux Parcs naturels marins, elle s'adresse de manière générale à tout agent de ces Parcs intéressé par les sujets évaluation et EVA. L'animation de cette communauté est complétée par l'organisation d'une formation évaluation et est en collaboration avec les actions menées autour de l'évaluation par l'OFB.

##### Communauté évaluation

Pour échanger autour des sujets de l'évaluation, la Fédération anime un groupe collaboratif sur l'espace membre du site internet de la Fédération : il permet d'échanger à tout moment, de poser des questions et de partager des documents et ressources.

En 2023, la Fédération a également organisé trois réunions de la communauté évaluation, deux en visio et une en présentielle. Les deux réunions en visio (26 janvier et 16 mai), d'une durée de trois heures ont permis de se concentrer sur des retours d'expérience précis, de mettre en valeur des pratiques originales et efficaces et de faire le lien entre évaluation et EVA.

La réunion en présentiel du 23 novembre dans les locaux de la région Île de France, qui a réuni 25 personnes, a permis d'échanger plus en profondeur sur certains sujets et surtout lier des contacts pour se sentir moins seul dans l'évaluation.

##### Formation

En novembre 2023 a eu lieu la troisième session de la formation-action sur l'évaluation créée par la Fédération avec l'aide d'un expert en évaluation des politiques publiques en 2021 et en partenariat avec le CNFPT. 7 participants de 5 Parcs différents ont pu y participer. Cette formation permet de poser les bases de la théorie et de la méthodologie d'évaluation dans les Parcs en donnant aux Parcs un vocabulaire commun, elle est également ponctuée d'exercices pratiques pour illustrer l'application dans les Parcs.

##### Participation aux actions de l'OFB sur l'évaluation

À l'initiative de l'OFB, et en collaboration avec les 3 réseaux de Parcs (Parcs marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux) un webinaire sur l'évaluation a eu lieu en avril. Ces webinaires à destination des 3 réseaux de Parcs ont pour objectif de fédérer les Parcs sur la thématique de l'évaluation en partageant des retours d'expérience et en leur apportant des clefs de compréhensions par l'analyse d'un expert.

En octobre 2023, s'est également tenue la troisième session de la formation sur l'évaluation des chartes et plans de gestion créée avec l'OFB. Cette formation, pensée et animée par un expert en évaluation des politiques publiques est une formation généraliste sur l'évaluation ouverte aux 3 réseaux de Parcs. La formation s'est tenue en présentiel dans les locaux de l'OFB à Pérols et a réuni une dizaine de participants représentant 4 Parcs naturels régionaux, 3 Parcs nationaux et 2 Parcs naturels marins.

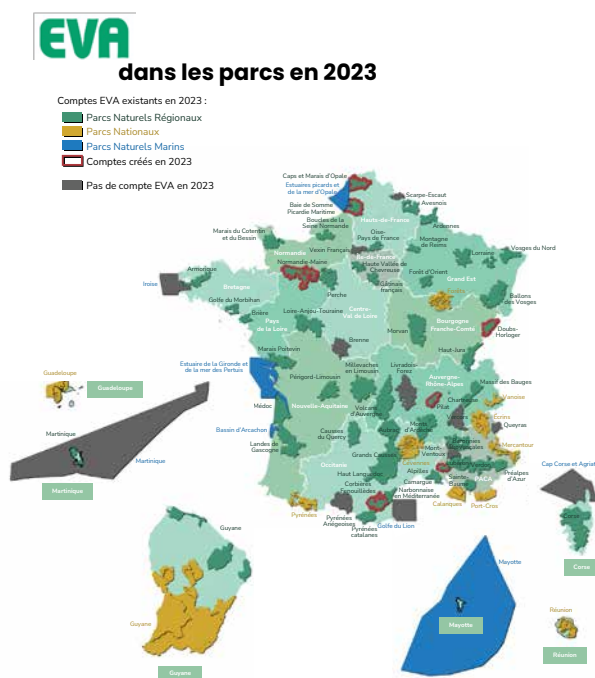
Ces différentes réunions et formations appréciées des Parcs permettent de renforcer la culture de l'évaluation. Elles seront reconduites et renforcées en 2024 (sauf la formation OFB qui sera en pause en 2024).

#### 4.5 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE : LOGICIEL EVA

En 2023, la Fédération a poursuivi la consolidation du logiciel EVA (outil de pilotage et appui à l'évaluation du projet de territoire des Parcs) et le renforcement de l'animation autour du logiciel comme préconisé par l'audit conduite en 2021.

##### Animation du réseau EVA

Fin 2023, on peut compter 65 comptes EVA Parcs (50 Parcs, 11 PNx et 4 PNM) et trois comptes EVA « réseaux », un pour chaque réseau de Parc. Sept Parcs naturels régionaux ont intégré le dispositif EVA cette année : le Parc du Doubs Horloger, le Parc des Alpilles, le Parc du Pilat, le Parc Caps et Marais d'Opale, le Parc Corbières-Fenouillèdes, le Parc Normandie-Maine et le Parc Baie de Somme Picardie Maritime.



La Fédération a procédé à plusieurs présentations du logiciel EVA pour les Parcs et les accompagne dans la mise en place ou remise en place du logiciel. Des rendez-vous bilatéraux ont été organisés avec les Parcs pour faire le point sur leur utilisation d'EVA et les accompagner dans un potentiel élargissement des usages.

Deux formations en présentiel ont été organisées pour les référents EVA avec un prestataire de formation. Une formation pour un niveau avancé s'est tenue en mars dans les locaux de l'OFB à Pérols et une formation pour un niveau débutant en novembre s'est tenue dans les locaux de Régions de France, elles ont toutes deux rassemblé 9 participants.

Pour faciliter les échanges dans le réseau EVA plusieurs outils sont mis à disposition :

- **Le groupe collaboratif** sur l'espace membre de la Fédération qui permet de communiquer sur les actualités EVA et qui rassemble fin 2023 plus de 70 personnes.
- **Une liste de discussion** a été instaurée cette année pour permettre de fluidifier les échanges sur les retours d'expérience sur le logiciel.
- **Un annuaire** a également été créé, reprenant les contacts des référents EVA pour les Parcs et l'utilisation de chacun afin de faciliter l'entraide entre Parcs sur EVA.

### De nouveaux temps d'échanges ont été mis en place en 2023 :

- **Les cafés EVA** ont débuté en 2023 tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois. Ils ont eu lieu soit sous format libre pour poser des questions, soit sous format webinar sur un sujet précis avec une démonstration d'une fonctionnalité ou un retour d'expérience d'un Parc. Ils ont rassemblé en moyenne une dizaine de personnes. Un webinar a également été organisé en décembre spécifiquement sur l'utilisation du module budget en association avec le groupe des responsables administratifs et financiers des Parcs, il a rassemblé 60 personnes des différents réseaux de Parcs.
- **Le premier séminaire** sur le logiciel EVA s'est tenu dans le Parc naturel régional du Morvan du 20 au 22 juin 2023. Il a permis de rassembler des référents EVA représentants des trois réseaux de Parcs : Parcs régionaux, Parcs nationaux et Parcs marins ainsi que de l'OFB. Au programme, des retours d'expérience sur l'utilisation d'EVA dans les Parcs et sa mise en place, la mobilisation du logiciel EVA pour les sujets inter-Parcs et les indicateurs nationaux, l'animation d'EVA dans les Parcs et l'open source. Les différentes sessions et ateliers ont permis de faire ressortir de nouvelles pistes d'animation et de partage au sujet du logiciel qui sont mises en place progressivement. Les moments de convivialité et de découverte du territoire organisés par le Parc du Morvan ont également participé à créer du lien dans le collectif des référents EVA.

### Des ressources sont disponibles et mises à jour pour les Parcs :

- **Un centre de ressources** est accessible à tous, il permet de partager des documents entre Parcs, tels que les manuels d'utilisation, les notes stratégiques de mise en place. Il contient également les enregistrements des cafés EVA et webinaires.
- **La nouvelle documentation** en ligne est accessible à tous et mise à jour régulièrement. Elle permet une prise en main du logiciel par tous les utilisateurs
- La Fédération organise **les demandes d'assistance** et de résolution d'anomalies pour faire le lien entre les prestataires et les utilisateurs du logiciel. Un système de tchat en ligne est disponible pour les questions d'utilisation des fonctionnalités et une plateforme de ticket est mise à disposition pour les demandes de résolutions d'anomalie.

### Pilotage

Deux comités stratégiques et cinq comités techniques se sont tenus en 2023 :

- **Le comité stratégique** est composé de représentants de la Fédération et de l'OFB ainsi que des directeurs référents pour EVA. Il s'est attelé cette année à consolider le modèle économique du projet EVA, notamment en préparation du projet Life et des coûts de résorption de la dette technique du logiciel.
- **Le comité technique** est composé de référents EVA volontaires. Il a été principalement sollicité cette année sur l'évaluation et la priorisation des demandes de développement mais également sur la planification de la résorption de la dette technique. Un comité technique en présentiel s'est tenu en marge du séminaire EVA.

### Évolutions du logiciel

- **Évolution des fonctionnalités** : Le comité technique a étudié et priorisé de nombreuses demandes de développement cette année. Trois déploiements ont pu être réalisés pour améliorer l'ergonomie du logiciel, apporter de nouvelles fonctionnalités et liaisons automatiques et résoudre des anomalies. Un développement important est en cours pour faire évoluer le module indicateur qui est au cœur de l'évaluation des Parcs. Ce développement est permis par le co-financement

Séminaire EVA dans le Parc du Morvan



de 3 Parcs, 2 PNx et l'OFB, ce qui en fait un bel exemple du pouvoir du collectif dans le projet EVA. Un développement pour permettre la liaison automatique avec différents logiciels de comptabilité est en cours d'étude.

- **Mise à jour du logiciel :** En 2023, la Fédération a investi massivement dans des développements de fond afin de résorber la dette technique du logiciel. La dette technique réfère au vieillissement des technologies utilisées pour le logiciel EVA. Aujourd'hui le projet EVA, qui a accumulé une dette technique importante, se doit de mettre à jour ces technologies, car elles deviennent obsolètes et pourraient entraîner des problèmes de sécurité et de performance. La Fédération a ainsi piloté une étude sur la dette technique du logiciel et avec l'appui des comités techniques et stratégiques a commencé à mettre en place un plan de résorption de cette dette technique.

### Pérennisation et perspectives pour EVA

En 2023, la Fédération a obtenu un financement pour le projet EVA via le Life Biodiv France qui débutera mi-2024. Ce financement permettra de pérenniser le modèle existant, de renforcer les performances du logiciel (en termes d'évolution fonctionnelle, de sécurité, d'ergonomie...) et de questionner la stratégie du logiciel sur son périmètre fonctionnel et son utilisation « réseau ». Il permet ainsi de donner de belles perspectives pour le logiciel.

## 4.6 CARTOGRAPHIE ET OBSERVATION DU TERRITOIRE

Depuis 14 ans, le réseau des Parcs échange sur les outils et méthodes cartographiques ou d'accès aux données géographiques sous le nom de « GéoPNR ». Plus de 40 Parcs sur 58 ont ainsi une ou plusieurs personnes dédiées totalement ou partiellement à l'observation territoriale et aux systèmes d'informations géographiques (SIG). Un interface web cartographique-trombinoscope-recueil d'expériences a d'ailleurs été inaugurée cette année pour favoriser les échanges entre les membres.

Via une convention avec les Parcs Oise Pays de France et des Vosges du Nord, la Fédération a poursuivi en 2023 son appui à ce réseau de géographes, de géomaticiens, et parfois d'informaticiens. Tout au long de l'année de nombreux échanges ont eu lieu d'une part sur les données géographiques (IGN et évolutions de la géo-plateforme, zones humides, pesticides, Natura 2000, LOVAC, occupation du sol Theia ou autres, acquisitions par drone, atlas des paysages, analyse des fréquentations des sites via orange flux vision ou les flux de données STRAVA, RPG, ZAN, calcul des pentes sur un réseau routier, Telepac...). D'autre part beaucoup d'échanges ont eu lieu et de questionnements abordés collectivement sur les outils (QGIS, outils terrains durcis type tablettes, le SIDDT (Système d'information dédié aux territoires), logiciels ESRI, Lizmap, cartographie dans les sites web des Parcs, cartographie des habitats naturels, approche sur une géomatique responsable, ouverture des données vers l'OpenData, base de données PostgreSQL et plateformes liées types GéoNature – GéoTrek – GéoPaysage – GéoCam – GéoRivières...). Enfin, même si ce n'est pas l'objectif de ce réseau, un certain nombre de partage sur les outils informatiques utilisés dans les Parcs se sont avérés très enrichissant. Début 2024 un webinaire sera également organisé sur la plateforme SIDDT de l'INRAE <https://siddt.inrae.fr/> ainsi que des journées de rencontre physique.

Cette année, la participation au comité technique pour l'élaboration du standard des données liées au Paysage, piloté par la DGALN et l'IGN, a aussi permis de mettre en valeur l'expertise et la mobilisation des Parcs sur cette thématique centrale pour nos territoires.

Les « périmètres au format SIG » des Parcs et des projets de Parcs sont régulièrement mis à jour. Cette année, cinq envois au Muséum d'histoire naturel ont été nécessaires pour mettre à jour de périmètre de Parc par suite de l'intégration de communes supplémentaires ou renouvellement des labels Parcs : cet envoi a concerné 9 Parcs.

Cette donnée permet à la fois la mise à jour de la couche officielle sur le site de l'INPN, la mise à jour de la carte IGN des espaces protégés, la mise à jour des données disponibles sur le Geoportail et le portail Opendata du gouvernement, mais aussi l'envoi de données statistiques fiables sur les espaces protégés de France à l'Union européenne (Rapportage CDDA) et le calcul de la dotation de l'Etat auprès des communes. Un envoi est également fait aux organisateurs du Tour de France.

En termes de cartographie, plusieurs mises à jour de la carte des 58 Parcs ont été réalisées pour donner suite à des modifications de périmètres.

### Des indicateurs à l'échelle nationale pour représenter les Parcs

La Fédération a entamé en 2022, un travail visant à élaborer un tableau de suivi de l'évolution des territoires de Parcs naturels régionaux afin de communiquer sur des indicateurs caractérisant les Parcs à l'échelle nationale et de les comparer au reste du territoire. Un premier stage de six mois qui s'est terminé en mars 2023 a permis de formuler les différents enjeux qui concernent les Parcs naturels régionaux afin de sélectionner les indicateurs pertinents à retenir. Les premiers indicateurs proviennent de données nationales, accessibles en ligne et mises à jour et ont permis d'établir de premières cartographies des Parcs qui seront complétées et étoffées courant 2024. Des pistes de collaborations avec des producteurs de données ont été identifiées pour compléter ce travail.



Visite rapporteur Parc Marais du Cotentin et du Bessin

## 4.7. FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

### Développement des compétences des agents des Parcs

Les 58 Parcs naturels régionaux représentent en 2023, environ 2 200 agents, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, regroupés dans des équipes d'une trentaine de personnes en moyenne au sein de syndicats mixtes.



Le CNFPT et l'OFB se partagent une part importante du marché formation dans les Parcs. La Fédération a poursuivi sa coopération avec le CNFPT et a contribué au groupe de travail sur le développement des compétences au sein de l'Office français pour la biodiversité afin d'ajuster l'offre de formation aux besoins des Parcs.

- Mise en place d'un cycle de **formation sur 10 jours pour les directeurs des Parcs** qui démarrera en 2024
- Déploiement d'une **offre de formation commune OFB-CNFPPT** sur la biodiversité dédiée aux agents des Parcs naturels régionaux. Ces formations sont publiées simultanément sur les catalogues de l'OFB et du CNFPPT. En 2023, cette offre comprend une trentaine de stages.
- Organisation de **formations nationales** sur les thèmes du tourisme, de la transition énergétique et de la marque parc. Ces formations sont co-construites par la Fédération et le CNFPPT et intégrées au programme des séminaires thématiques de la Fédération.
- Mise en place avec le CNFPPT d'une **formation nationale sur l'évaluation**.

### Fonctionnement des syndicats mixtes de Parcs

La Fédération continue à apporter un appui collectif à travers le « Guide des syndicats mixtes » mis à jour en 2022 et une réponse individuelle aux sollicitations des Parcs ou des services des Régions. Parmi les principaux sujets abordés : le montant des participations statutaires communales, le commissionnement des agents, les communes associées, les organes consultatifs, le mécénat.

🔗 [www.parcs-naturels-regionaux.fr/espace-membres/ressources-reseau/chartes-et-syndicats-mixtes/guide-des-syndicats-mixtes-de-pnr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/espace-membres/ressources-reseau/chartes-et-syndicats-mixtes/guide-des-syndicats-mixtes-de-pnr)

Elle a conduit une expertise juridique sur les modalités d'adhésion au syndicat mixte du parc d'établissements publics spécifiques tels les syndicats de gestion des indivis en montagne.

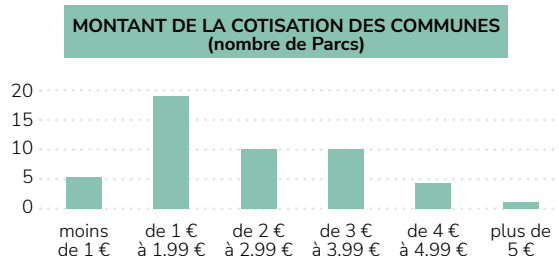
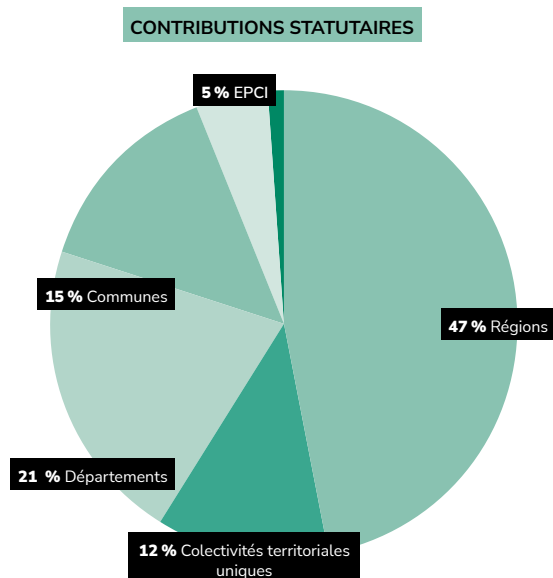
### Gouvernance institutionnelle des syndicats mixtes

La gouvernance des syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux a fait l'objet d'une étude détaillée conduite d'avril à septembre 2023 : enquête, entretiens, tableau de bord et analyse permettent d'identifier les différentes pratiques de représentation des membres, de cotisation, de quorum, de fonctionnement à la carte. Le rapport d'analyse met l'accent sur les modes d'implication des différents niveaux de collectivité, les facteurs d'engagement des élus, le rôle et la typologie des différents organes consultatifs. Cette étude a donné lieu à une première restitution nationale le 12 septembre dans les locaux de Régions de France. (*Rapport Gouvernance des SM de PNR 11-2023.docx*).

### Budgets, mesures filet anti-inflation

La Fédération a actualisé l'enquête annuelle sur les budgets et les effectifs des Parcs afin de mettre à disposition des Parcs un tableau de bord national annuel.

La Fédération a conduit une enquête auprès des Parcs durant l'été 2023 afin de mesurer l'efficacité des « mesures filets anti-inflation ». Cette mesure a été très bien accueillie mais ne remplit pas complètement l'objectif attendu. La Fédération a sollicité la poursuite du dispositif auprès du Gouvernement et tout en soulevant les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre.



### Animation du réseau des responsables administratifs et financiers

Les responsables administratifs et financiers des Parcs se sont réunis du 6 au 8 juin 2023 dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, à Mittelwihr pour mettre en commun les méthodes de gestion administrative des syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux. À l'ordre du jour, une discussion sur des sujets de travail nationaux : dotation biodiversité, mesures filets anti-inflation, observatoire national des effectifs et budgets des Parcs, gouvernance du syndicat mixte; ainsi qu'un travail en atelier sur les marchés, les ressources humaines, la gestion financière.

Pour prolonger ces rencontres, un rendez-vous webinaire mensuel a été mis en place à compter d'octobre « Les cafés administratifs ». Ils réunissent une quarantaine de participants sur des sujets d'actualité, et confortent les pratiques par le jeu des questions réponses. Ils complètent les échanges sur le groupe collaboratif des responsables administratifs (35 sujets en 2023).

# Europe et International



« Placée sous le signe de l'Amérique latine, l'année 2023 aura été le théâtre de la réactivation de liens historiques avec le Brésil, l'Argentine et le Mexique. La Fédération s'est aussi pleinement investie dans un projet ambitieux d'adaptation du modèle Parcs en Guinée. L'année s'est conclue avec la structuration d'un partenariat prometteur avec l'OFB pour renforcer la coopération transfrontalière des aires protégées françaises ».

**Sophie Tubiana, présidente de la commission Europe et International, présidente du Parc Loire-Anjou-Touraine**

**Vices-présidents :** Françoise Vespa (Haut Jura), Guillaume Maréchal (Ardennes)

**Directeurs référents :** Matthieu Cruège (Pyrénées Ariégeoises) et Isabelle Zarlenga (Scarpe-Escaut)

La Commission « Europe et International » de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, s'est réunie à deux reprises en 2023 : le 11 juillet et le 5 décembre. Cette Commission a pu constater une **augmentation significative des activités internationales** de la Fédération, que cela soit via le suivi et la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD), mais également via le portage de nouveaux projets et l'accompagnement de Parcs dans de nouvelles coopérations.

En effet, dans un souci de diversification de ses financements, et grâce à la mobilisation de la Chargée de mission Europe et International sur un temps plein, la Fédération a répondu et accompagné les réponses à plusieurs appels à projets du MEAE :

- **Projet Coop'R co-porté avec l'AIRF (2024-2025)** en lien avec l'Association internationale des Régions francophones (AIRF), la Fédération et les Parcs du Vercors et du Massif des Bauges, la Région Grand Est et 16 collectivités africaines (du Sénégal, Bénin, Maroc, Côte d'Ivoire, Cameroun) s'engagent à échanger et se rencontrer pour créer des synergies et monter de nouveaux projets. L'objectif est double puisqu'il s'agit également de renforcer les capacités des collectivités partenaires en matière d'adaptation au changement climatique, de gouvernance des aires protégées et de tourisme durable.
- **Projet franco-québécois en lien avec le Parc Boucles de la Seine Normande (2024-2025)** : la Fédération continue d'accompagner les activités de coopération entre le Parc Boucles de la Seine Normande et leurs

partenaires québécois autour de l'alimentation durable. Ces projets sont très appréciés au sein du réseau Parcs car ils sont propices à la réciprocité et au dialogue pair-pair.

- **Projet franco-mexicain en lien avec le Parc du Haut Languedoc (2024)** : à la suite d'une mission de la Fédération et du Parc Haut-Languedoc dans le Paysage Bioculturel de Jalisco (Mexique) en mai 2023, le Parc du Haut Languedoc s'est engagé dans une coopération avec son homologue mexicain autour de la gestion forestière, le référencement plantes utiles et du tourisme durable.

Grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, les liens avec des partenaires historiques ont été réactivés, notons notamment la signature de deux protocoles d'accord majeurs :

- **avec l'Administration des Parcs nationaux argentins en août 2023 à Buenos Aires** : un premier projet a été identifié avec le Parc Los Cardones (province de Salta) autour de la confection de fromages de chèvres, pour un accompagnement vers une labélisation. Le Parc du Vercors s'est rendu fin novembre 2023 dans le Parc national Los Cardones pour une première mission exploratoire.



Signature Memorandum Argentine - Sophie Tubiana



Rencontres franco-brésiliennes du tourisme durable à Salvador de Bahia

- avec l'État de la Bahia (Brésil) en octobre 2023, à Strasbourg : participation de la Fédération et du vice-président en charge de la marque Valeurs Parcs du Parc naturel régional du Haut-Languedoc aux rencontres franco-brésiliennes du tourisme durable à Salvador de Bahia en septembre 2023

a été identifiée comme un territoire idéal pour mener ce travail. C'est d'ailleurs dans le cadre de PROTEMO que la Fédération a accueilli une délégation guinéenne dans les Parcs du Massif des Bauges, Vercors mais aussi dans le Parc national des Écrins et dans les locaux de l'OFB en octobre 2023.



Signature Bahia

2023 marque également le **démarrage du projet PROTEMO en Guinée**, porté par l'Ambassade de France à Conakry. Véritable concrétisation des cinq années de coopération entre la Fédération des Parcs et l'ONG guinéenne RENASCEDD, le projet PROTEMO vise à adapter le modèle Parcs sur un premier site pilote. Située à deux heures de la capitale Conakry, la réserve de Kounoukan



Accueil de la délégation guinéenne

La Fédération a également souhaité renforcer son implication à l'échelle européenne grâce à la mise en place d'un nouveau partenariat avec l'OFB (2024-2025) pour renforcer l'animation de la Section francophone au sein d'EUROPARC, et animer un groupe de travail dédié aux gestionnaires d'aires protégées frontalières.



Accueil de la délégation mexicaine

En 2023, la Fédération a participé à de nombreux événements internationaux, et notamment à :

- **L'accueil de neuf ministres de l'Environnement mexicains** en juin 2023 dans le Parc naturel régional de Lorraine.
- **La conférence annuelle EUROPARC à Leewarden (Pays Bas) en octobre 2023** : les Parcs paysagers européens étaient à l'honneur et cet événement a permis à la Task Force « Nature Regional Landscape Parks » d'officialiser sa création et de présenter sa Déclaration commune autour de l'adaptation au changement climatique.
- **Le Congrès des Aires Protégées de Montevideo** en août 2023 en présence d'autorités gouvernementales nationales et départementales, d'associations environnementales et d'étudiants d'Amérique Latine mais aussi d'Espagne, des États-Unis et d'Afrique du Sud. L'occasion pour la Fédération des Parcs naturels régionaux de revenir sur plus de 10 ans de coopération avec le ministère de l'Environnement uruguayen et de présenter les grandes réussites et les grands défis pour continuer à concilier développement économique et social des territoires et protection environnementale.
- **La COP 28 à Dubaï** en décembre 2023, à travers un side event organisé par la cellule de coopération internationale inter-réseaux (NaturXpairs) portée par RNF pour représenter les 4 réseaux d'aires protégées français (Réserves naturelles de France, Fédération des Conservatoires d'espaces protégés, Fédération des Parcs, Parcs nationaux) avec le soutien de l'AFD et de l'OFB.



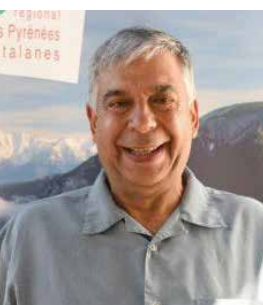
Dans un effort de valorisation et de capitalisation des actions du réseau, deux vidéos de présentation des Parcs naturels régionaux de France ont été traduites en espagnol et en anglais et la carte interactive des projets de coopération menés dans le réseau a été alimentée.

Enfin la Fédération, pour le compte des Parcs, a poursuivi son soutien aux aires protégées d'Ukraine dans le cadre de la **campagne de solidarité** lancée en 2022. La Fédération a collecté en 2023, 10 400 € de dons qu'elle a reversé à la Frankfurt Zoological Society.



## Partie 6

# Biodiversité et gestion de l'espace



J'ai le plaisir de présider la commission « Biodiversité et gestion de l'espace », appuyé par Pascal Duforestel (Marais poitevin), vice-président, et les directeurs référents Elisabeth Gallien (Préalpes d'Azur), pendant le premier semestre, Clothilde Duhayon (Corbières-Fenouillèdes), à partir du second semestre, et Fabrice Château (Périgord-Limousin), tout au long de l'année.

Conçues comme des espaces d'échanges, grâce notamment à l'utilisation d'outils collaboratifs, les réunions de la commission permettent, à la soixantaine de participants, de formuler des avis sur l'élaboration ou la mise en œuvre de textes législatifs et de politiques publiques, de suivre des projets interParcs et de réfléchir à de nouveaux projets. C'est aussi le cadre d'élaboration, puis d'évaluation, du séminaire interParcs annuel, temps fort de l'année dont le CNFPT est partenaire depuis 2023. Enfin, chaque réunion comprend une partie « La parole aux partenaires sur leurs actions pouvant concerner les Parcs ».

La commission s'est réunie à trois reprises en 2023 (21 mars, 15 septembre et 19 décembre). De nos échanges, je soulignerais ceux autour de la situation de l'anguille dans les territoires de Parcs, de la « dotation aménités rurales », de la mise en application de la loi « Engrillagement et propriété privée », de la formation des agents des Parcs sur l'enjeu « Biodiversité » et du dispositif « Atlas de la biodiversité communale » développé par l'OFB. Sans oublier tous les échanges qui se sont déroulés lors du séminaire dans le Parc du Vercors, en juin.

Michel Garcia, président du Parc des Pyrénées catalanes, président du Parc des Pyrénées Catalanes

### 6.1 SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE

Le séminaire annuel interParcs « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est déroulé les 21 et 22 juin 2023 dans le Parc du Vercors. Il a réuni plus de 110 participants, principalement des élus et agents en charge de l'enjeu « biodiversité » dans les Parcs, mais également des partenaires du réseau (MTECT, OFB, ONF, GRTgaz, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Fondation du Patrimoine, Cerema, Fédération nationale des communes forestières, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, RNF...).

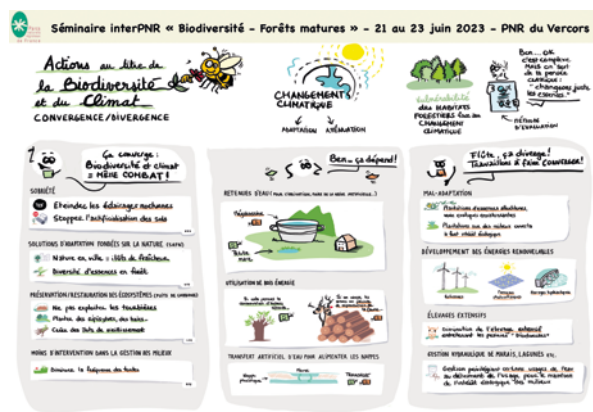
Les temps en plénière ont permis d'aborder des sujets variés en lien avec la biodiversité, tels que les indicateurs « biodiversité » et les clauses environnementales dans la commande publique.

Quatre ateliers thématiques ont été réalisés pour échanger sur :

- **La gestion du risque d'incendie** de forêt et de végétation ► voir Partie 9
- **Les pesticides** ► voir Partie 10
- **Les convergences et divergences** entre l'action publique « Biodiversité » et celle « Climat »
- **La gestion d'espèces animales sauvages** considérées comme « à problème pour l'homme ou ses activités », avec un focus sur les tiques, les moustiques et le Campagnol terrestre

Des visites de terrain ont été organisées par le Parc du Vercors afin de découvrir le territoire et rencontrer des partenaires du Parc sur quatre sujets : l'adaptation des forêts au changement climatique, l'articulation entre

aires protégées au sein d'un Parc, les atlas de la biodiversité communale et la conciliation entre sports dans la nature et nidification d'espèces emblématiques.



### 6.2 IMPLICATION DANS DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

La Fédération a participé à plusieurs événements nationaux en 2023, liés à l'enjeu de la biodiversité. On peut en citer quatre, représentatifs de son activité :

- **1<sup>ère</sup> édition des Rencontres Biodiversité et Territoires** les 12 et 13 décembre à Montpellier, organisées par l'OFB. La Fédération, partenaire des rencontres, a co-animé, avec l'OFB et la mission inter-réseaux Natura 2000 (► voir page 29), un atelier sur la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, attribuée aux communes rurales dont une partie significative

du territoire est incluse dans une aire protégée (un Parc par exemple), comprend une aire protégée (un site Natura 2000 par exemple) ou jouxte une aire marine protégée. Cette dotation, en 2024, devrait concerner plus de 8 000 communes, sur les 30 775 communes rurales françaises. Environ 85 personnes ont participé à l'atelier. Par ailleurs, trois Parcs ont pu faire des retours d'expériences dans d'autres ateliers des rencontres : Baronnies provençales (atelier « Tourisme et biodiversité »), Brière (« Outils fonciers et nouvelles pratiques urbaines ») et Pilat (« Impliquer les citoyens ») ;

- **Journée d'étude au Sénat sur « Une seule santé »** le 19 juin, organisée par l'association ESPT (Élus Santé Publique et Territoires) à l'attention d'élus de communes et d'intercommunalités. La Fédération est intervenue pour présenter comment les Parcs mettent en pratique une approche globale de la santé des humains, des animaux et de l'environnement. Dans bien des cas, les trois enjeux convergent : réduction des pollutions et des nuisances, lutte contre des espèces exotiques envahissantes et très allergènes comme l'ambrosie, etc. Les actions des Parcs reliant alimentation, santé, biodiversité et bien-être animal sont nombreuses. Des actions de prévention des zoonoses, liées notamment aux tiques ou aux moustiques, sont également menées ;



Journée d'étude au Sénat

- **Forum des gestionnaires d'aires protégées**, dont l'édition 2023 était co-organisée par l'OFB et RNF, le 11 mai à Nîmes, sur le thème de l'adaptation des aires protégées au changement climatique (événement de clôture du projet Life Natur'Adapt, ). 25 personnes du réseau des Parcs étaient présentes. 6 Parcs étaient impliqués dans le projet Life Natur'Adapt : Ballons des Vosges, Brière, Morvan, Pyrénées ariégeoises, Scarpe-Escaut et Volcans d'Auvergne.
- **Journée nationale d'échange « Quand la Trame verte et bleue prend de nouvelles couleurs »**, organisée par l'OFB le 4 avril à La Défense.



Journée nationale d'échange

### 6.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES « BIODIVERSITÉ »

La Fédération participe à l'élaboration ou la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques liées à l'enjeu de la biodiversité. Les quatre principales, en 2023, sont :

- **La Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB-3).** La Fédération s'est impliquée, depuis 2021, dans l'élaboration de la SNB-3. Elle a formulé des propositions sur les cibles et indicateurs de la stratégie. Elle a ensuite été un membre actif, du groupe de travail du Comité national biodiversité (CNB) chargé de préparer l'avis final du CNB sur le projet de SNB-3.
- **La Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2030.** La Fédération a organisé plusieurs échanges avec les Parcs sur l'avancée des premiers plans d'actions territoriaux (PAT) de la SNAP 2030 et a participé au séminaire « Territorialisation de la SNAP 2030 » organisé le 23 novembre par l'OFB. Par ailleurs, elle a contribué à la mise en œuvre de plusieurs actions du premier plan national d'actions 2021-2024 de la SNAP 2030, notamment :
  - Appui à RNF sur l'étude de la connectivité entre aires protégées - Action 22 ;
  - Appui à l'OFB sur le suivi et l'évaluation de l'efficacité des aires protégées (voir partie xxx) - Action 46 ;
  - Appui à l'OFB sur l'étude de la coordination de la gestion entre plusieurs aires protégées - Action 50. Neuf des vingt-six cas étudiés se situent dans des territoires de Parcs ;

- **Appui à l'OFB sur le développement du réseau SINAPCE** (« Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques ») - Action 61. Trois des onze fiches retours d'expérience mises en ligne relatent des actions de Parcs : gestion écologique sous les lignes RTE dans le Parc des Ardennes (voir Partie 11), cueillette durable de l'arnica dans le Parc des Ballons des Vosges et prise en compte de la biodiversité et des paysages dans la gestion du risque d'incendie dans le Parc des Alpilles.



- **Le plan national d'actions (PNA) 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage.** La Fédération a participé aux différentes réunions du Groupe national Loup et à différents groupes de travail. Le 20 juin, elle a organisé un webinar « Loup et Parcs, quelle position pour les élus des territoires ? ». Elle a formalisé un avis sur le projet de PNA 2024-2029 soumis à la consultation publique, et a été auditionnée, le 4 décembre, par la députée Pascale Boyer, sur les tirs et le statut du loup.
- **La Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE).** La Fédération a organisé un échange interParcs, le 15 septembre, autour des messages clés à faire passer à la secrétaire d'État Sarah El Haïry sur le sujet, en vue d'une rencontre début 2024. Elle a contribué au montage d'un projet de recherche-action en bioéconomie sur les EEE, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « INVABIO 2 » lancé fin mars par l'OFB. Le projet était porté par plusieurs équipes de INRAe et impliquait trois territoires de Parcs (Brenne, Brière et Marais poitevin). Non retenu au « second filtre » de l'AMI, le projet pourrait voir le jour dans un autre cadre.

Sans exhaustivité, on peut également citer quelques autres politiques publiques sur lesquelles la Fédération s'est penchée en 2023 :

- **Projet de règlement européen sur la restauration de la nature** (participation au groupe de travail mis en place par le MTECT et l'OFB, information des Parcs sur l'évolution du contenu du texte, etc.) ;
- **Projet de note aux Préfets sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** dans les sites Natura 2000, en application du décret du 28 novembre 2022 ;
- **Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026** (participation au comité de pilotage du plan) ;

- **Plan Avenir Montagne** (suivi de l'élaboration du guide de bonnes pratiques en matière de fréquentation respectueuse de la biodiversité, pilotée par la Fédération et confiée au bureau d'études Altea - voir partie 8) ;
- **Rapport de l'IGEDD** intitulé « Dialogue territorial pour la protection et la valorisation des zones humides, et la création d'un parc national », finalisé en avril et publié fin novembre (propositions, liées notamment au fait que les « 18 sites emblématiques » concernent une dizaine de Parcs).



## 6.4 FORMATION DES AGENTS DES PARCS AUX ENJEUX « BIODIVERSITÉ »

Sur l'enjeu de la préservation de la biodiversité, le CNFPT et l'OFB sont les principaux partenaires de la formation des agents des Parcs. En 2023, une enquête a été menée auprès des Parcs pour mieux identifier leurs attentes en termes de formation sur l'enjeu biodiversité. 28 agents de 24 Parcs y ont répondu. Une note, rédigée sur la base de ces réponses et d'un échange entre les Parcs, le CNFPT et l'OFB, le 21 mars 2023, apporte des éléments de réponses aux questions suivantes : Quels sont les besoins des agents des Parcs, actuels et prévisibles, en termes de formation autour de l'enjeu biodiversité, Comment optimiser l'offre de formation CNFPT/OFB pour les Parcs, Dans quels domaines l'expertise des Parcs pourrait-elle être valorisée à travers leur intervention dans des formations professionnelles, etc. ?



Au niveau national, l'offre du CNFPT comprenait, en 2023, un itinéraire de formations dédié aux « Politiques publiques du paysage et de la biodiversité », composé de 19 modules ainsi qu'un stage spécifique sur le commissionnement en milieu naturel. Les formations les plus en lien avec les actions des Parcs sont résumées, chaque année, dans une plaquette « Offre de services biodiversité à destination des Parcs ». 38 stages sont mentionnés, dont 8 stages mutualisés CNFPT/OFB et 10 stages OFB avec ouvertures de places aux Parcs.

En 2023, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) a produit des éléments essentiels au dispositif : six fiches de cadrage thématiques, à destination des animateurs locaux du Défi, et leurs autodiagnos associés, à l'usage des familles. Les documents portent sur les thèmes suivants : alimentation, mobilité, jardinage, éclairage, entretien, vacances/loisirs de nature. Les fiches de cadrage ont pour but d'explicitier scientifiquement les liens, souvent indirects, entre la biodiversité et nos actions du quotidien, tandis que les autodiagnos proposent une méthode d'évaluation de son « empreinte biodiversité » des impacts des familles et de leur progression au cours du Défi. Tout au long de l'année 2024, ces documents vont être testés auprès des familles engagées dans le Défi et soumis au regard des Parcs, ainsi qu'à celui des partenaires.

### 6.5 DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE



Pour la troisième année d'expérimentation, l'animation du Défi, réalisée au niveau national par la Fédération, s'est poursuivie et étendue localement à 4 nouveaux Parcs : Causses du Quercy, Lorraine, Monts d'Ardeche et Verdon. Ces derniers s'ajoutent à 6 Parcs qui ont continué l'animation en 2023 : Avesnois, Grands Causses, Normandie-Maine, Périgord-Limousin, Pilat et Vosges du Nord. À l'instar de 2022, une centaine de nouvelles familles ont été accompagnées, pour s'interroger sur leur « empreinte biodiversité » et tenter de la réduire, grâce à des gestes simples de la vie quotidienne et de leurs actes de consommation. Deux nouveaux partenaires ont rejoint le Défi, en 2023, au niveau national : RTE et l'ADEME. Ceci préfigure une ouverture du dispositif hors du réseau des Parcs à partir de mi-2024, dans le cadre du projet Life Biodiv'France, porté par l'OFB, et dont la Fédération est bénéficiaire associé.

Depuis 2022, le Défi bénéficie d'un accompagnement par une chercheuse en psychologie environnementale du CNRS, qui étudie la dimension participative du Défi, son ancrage territorial et les modalités du passage à la réalisation, dans le temps, par les familles, de pratiques favorables à la biodiversité. En 2023, la première partie du rapport de synthèse portant sur l'analyse des processus et des effets du dispositif Défi familles à biodiversité positive a été livré, et la seconde partie est en cours de finalisation. Ce rapport sera complété à la fin du premier trimestre 2024 par la contribution d'un stage de M2 qui vise à étudier l'impact de la participation au Défi sur les changements de comportements des familles un certain temps après, avec les entretiens auprès de familles des éditions 2021 et 2022.

Le Défi a été présenté lors de la Commission vie sociale, culturelle et éducative de juin 2023. Il a également fait l'objet d'un article intitulé « Le Défi familles à biodiversité positive : prendre en main son empreinte biodiversité » dans la revue de l'OFB « Biodiversité : des clefs pour agir ».



MOBILISATION LE « DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE » : PRENDRE EN MAIN SON EMPREINTE BIODIVERSITÉ

### Le « Défi familles à biodiversité positive » : prendre en main son empreinte biodiversité

À l'initiative des parcs naturels régionaux, et rassemblant de nombreux acteurs, le « Défi familles à biodiversité positive » aide des familles à réduire leur empreinte sur la biodiversité au quotidien. Ce dispositif expérimental est soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité, le ministère de la Transition écologique et le Réseau de transport d'électricité français. Éclairage sur le projet.



Dans le cadre de son Défi, le PNR des Grands Causses a organisé un atelier sur le thème de l'alimentation et la biodiversité, intitulé « Du jardin à l'assiette : cultiver et cuisiner ses légumes ». PNR des Grands Causses

Calculer son empreinte carbone, à une échelle individuelle, afin d'évaluer son impact sur le dérèglement climatique est aujourd'hui possible grâce aux calculateurs disponibles sur internet, comme celui proposé par l'ADEME<sup>1</sup>. Mais, à cette même échelle individuelle, comment évaluer notre impact sur la biodiversité ? La réponse est plus complexe ! La notion d'empreinte biodiversité est sans doute la plus pertinente pour suivre l'évolution des pressions à l'origine de l'érosion de la biodiversité. Un récent rapport de l'Office français de la biodiversité (OFB)<sup>2</sup> indique que les impacts de la consommation des Français sur la biodiversité sont plus importants sur les espèces et les écosystèmes hors de France que sur notre patrimoine naturel national. Or, si des outils ont été mis en place pour mesurer l'empreinte biodiversité des entreprises, peu d'outils existent pour mesurer celle d'un individu. Et aujourd'hui, la plupart des actions proposées aux citoyens pour « prendre soin de la nature » concernent le patrimoine naturel local et non la biodiversité au sens global du terme... Mais nous avons encore les moyens de changer la donne : les résultats de l'enquête « Les Français et la nature »<sup>3</sup> mettent en avant que « 41 % des sondés estiment qu'ils pourraient faire davantage pour protéger la nature et 31 % d'entre eux considèrent ne pas disposer d'informations qui les inciteraient à faire plus ». Alors, passons à l'action et suggérons aux Français d'autres approches, liées à leur quotidien, pour préserver la planète !

<sup>1</sup> <https://www.ademe.fr>  
<sup>2</sup> Rapport « Empreinte biodiversité : impacts de la France » - <https://publi.fr/empreinte-biodiversite>  
<sup>3</sup> Enquête « Les Français et la nature » - Commissariat général au développement durable, 2020.



## 6.6 COORDINATION NATURA 2000 INTER-RESEAUX ET TERRITOIRES

Depuis 2019, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves naturelles de France et le réseau des Grands Sites de France portent une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs engagés dans le dispositif Natura 2000.

### Le comité des élus Natura 2000

Le comité des élus s'est réuni à deux reprises en 2023 : le 3 avril puis le 19 septembre. Il a été rejoint par un binôme élu / technicien du Parc naturel régional de Lorraine portant ainsi leur nombre à 14. Huit régions géographiques sont désormais représentées au sein de cette instance. Les réunions ont notamment permis d'échanger sur les enjeux liés au transfert de compétences, de travailler sur le contenu des deuxièmes rencontres nationales et d'identifier des sujets à porter en inter-réseaux à l'échelle nationale (pesticides...).



Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité et Philippe Gamen, 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération

## S'inspirer du réseau Natura 2000 pour répondre à l'urgence écologique

Entre approche prospective et retours d'expérience concrets, les deuxièmes rencontres nationales des élus Natura 2000, organisées le 29 juin dernier dans les locaux de RTE à Paris - La Défense, ont eu à cœur de démontrer que les sites Natura 2000 sont des catalyseurs et des leviers puissants pour enclencher des initiatives locales en faveur de la transition écologique. À l'occasion de cet événement qui a rassemblé 190 personnes, Bérangère Couillard, qui occupait alors le poste de secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a témoigné son soutien aux élus et a souligné l'importance de continuer à se mobiliser pour atteindre les objectifs de protection de la biodiversité fixés à l'échelle nationale.

🔗 [www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/compte-rendu-des-deuxiemes-rencontres-nationales-des-elus-natura-2000](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/compte-rendu-des-deuxiemes-rencontres-nationales-des-elus-natura-2000)

## La place des élus dans la politique Natura 2000

Deux webinaires ont été proposés en 2023 sur ce thème afin d'acculturer les élus à la politique Natura 2000, mettre en avant leur rôle dans sa mise en œuvre au niveau local et identifier les avantages et opportunités du dispositif. La première session a permis de revoir quelques fondamentaux et d'expliquer le rôle du Président de comité de pilotage tandis que la deuxième session, consacrée aux avantages économiques, a été l'occasion de présenter les principaux leviers financiers du réseau. Ces événements ont permis de rassembler plus de 300 participants.

## Rencontres régionales des élus Natura 2000

En 2023, la mission inter-réseaux a poursuivi son tour des Régions avec l'organisation de quatre nouvelles rencontres régionales. Débuté le 3 octobre en Nouvelle-Aquitaine, il s'est poursuivi dans les Pays de la Loire le 24 octobre, puis en Bourgogne-Franche-Comté le 14 novembre avant de se terminer en Île-de-France le 7 décembre. Préparés en partenariat avec les Régions et le soutien de l'État, ces événements ont réuni au total plus de 200 participants ; démontrant ainsi le dynamisme des élus et leur volonté de développer un réseau structuré au niveau régional.

## Vidéos « Dans la peau d'un élu Natura 2000 »

Au cours de l'année, la mission inter-réseaux est allée à la rencontre de présidents de comité de pilotage pour en savoir un peu plus sur les actions réalisées dans leurs territoires. Accompagnée par un vidéaste professionnel, ce sont ainsi 3 capsules vidéos qui ont vu le jour sur les thèmes du pastoralisme, de la fréquentation en zone urbaine dense et la mise en place d'îlots de sénescence.

▶ [www.youtube.com/playlist?list=PLNc\\_1dg3gWHfPCxIcJ7a8ldLmzm2w\\_ISL](https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHfPCxIcJ7a8ldLmzm2w_ISL)



## Une communication qui se développe

L'année 2023 a été marquée par une intensification des actions de communication afin d'accroître la visibilité de la mission inter-réseaux et mettre en valeur les retours d'expérience des élus Natura 2000.

Pour cela, plusieurs initiatives ont été développées :

- La création et l'animation d'une page **LinkedIn** qui compte déjà plus de 700 abonnés. Elle permet de relayer chaque semaine les actualités de la mission et d'autres informations relatives à la politique Natura 2000 issues de sa veille.

▶ [www.linkedin.com/company/mission-inter-r%C3%A9seaux-natura-2000-et-territoires/?viewAsMember=true](https://www.linkedin.com/company/mission-inter-r%C3%A9seaux-natura-2000-et-territoires/?viewAsMember=true)

- La collection « **Natura 2000, les belles histoires** » a été renouvelée avec 11 nouveaux retours d'expérience sur les thèmes de la gestion, de la communication et de l'ancrage territorial.

▶ [www.parcs-naturels-regionaux.fr/natura-2000-les-belles-histoires](https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/natura-2000-les-belles-histoires)

- La parution de 2 nouveaux numéros de **La lettre des élus Natura 2000**.
- La co-organisation d'un **webinaire avec la LPO** sur le dispositif Biodiv'sport (180 participants).
- La **valorisation du réseau Natura 2000 dans le programme de la Fête de la nature** (32 animations labellisées Natura 2000).

## La dotation biodiversité

Afin de promouvoir la dotation biodiversité auprès des élus communaux, la mission inter-réseaux a publié en début d'année, une plaquette d'information sur le dispositif. Elle a également co-animé un atelier sur cette thématique, lors des Rencontres Biodiversité et Territoires organisées par l'OFB, auquel environ 85 personnes ont participé.

# Valeurs Parc naturel régional



Cette année, la commission a principalement œuvré en matière de révision des référentiels afin que « Valeurs Parc » s'adaptent aux nouvelles attentes sociétales. Cela a permis d'accompagner les Parcs et notamment les nouveaux particulièrement engagés. Un appui qui s'est aussi traduit dans l'effort continu de création de contenus inspirants en matière de communication numérique.

Éric Provost, président de la commission Marque, président du Parc de Brière

**Vice-président :** Benjamin Demailly (Vexin français)

**Directeurs référents :** Olivier Claude (Ballons des Vosges) et Ken Reyna (Mont Ventoux)

2023 a constitué la 8<sup>e</sup> année du déploiement de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

La commission Marque s'est réunie à 6 reprises : 2 mars, 28 avril, 1<sup>er</sup> juin, 15 septembre, 3 octobre et 8 décembre. Celle-ci a accompagné un travail en inter-commissions qui a porté sur : la continuité d'actions de communication de son plan de déploiement, l'animation et la gestion de la marque, et le suivi et la validation des marquages proposés par les Parcs en « Agriculture et alimentation », « Tourisme » et « Artisanat ».

## 7.1 PLAN DE COMMUNICATION NATIONAL

Depuis son lancement en 2017, celui-ci s'appuie sur les priorités suivantes :

### Évènementiel de la marque

En 2023, la commission a renouvelé l'opération « Grand pique-nique des Parcs » pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive. Une vingtaine de pique-niques ont été organisés

principalement à la rentrée avec des rencontres, animations, découverte du patrimoine gastronomique avec dégustations et marchés de producteurs. Une promotion a été réalisée comme les autres années sur la rubrique « Valeurs Parc » avec une présentation de l'ensemble de la programmation et une carte interactive des pique-niques.

🔗 [www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/les-grands-pique-niques-reviennent-pour-une-nouvelle-saison-en-2023](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/les-grands-pique-niques-reviennent-pour-une-nouvelle-saison-en-2023)

L'opération a bénéficié de nouveaux supports de commercialisation et de promotion à l'effigie de la marque mis à disposition des Parcs et de leurs bénéficiaires : en tant qu'ambassadeurs /relais de la campagne nationale « Quand on arrive en Parc » (stickers et affiches) et destinataires de nouvelles nappes. De plus, une campagne a été lancée sur les réseaux sociaux à travers une publication hebdomadaire.

L'opération réunit en moyenne plus d'une centaine de participants.



### Actions de communication numérique

La Fédération a poursuivi et intensifié l'effort de création de contenus pour une diffusion sur les réseaux sociaux et supports numériques. Les objectifs poursuivis dans le cadre de cette stratégie territoriale d'animation sont :

- **d'informer sur l'actualité** liée à la marque Valeurs Parc ;
- faire connaître les bénéficiaires de la marque pour une **cible plus jeune** ;
- **développer de nouveaux contenus** (reportage photos, vidéos, articles illustrés) et promouvoir ainsi la découverte des territoires et des expériences Valeurs Parc à travers les savoir-faire et être des professionnels marqués ;
- **valoriser les actions** des Parcs à la fois sur Facebook (pour des événements nationaux grand public sur le réseau social privilégié par les Parcs) et sur Instagram (à destination d'une communauté fidèle avec des interactions immédiates liées à l'image d'un réseau à fort taux d'engagement privilégié par les influenceurs).

Des actions qui se sont traduites par la reconduction de voyages d'influences et d'une collection de podcasts afin de rendre plus lisible la marque et les Parcs. Les rétrospectives de ces voyages sont à retrouver dans les actualités de la rubrique Valeurs Parc.



[www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/actualites](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/actualites)

À retrouver également, l'ensemble des podcasts de la collection « Échos de nos Valeurs » ayant vocation à réunir ceux commandés par la Fédération dans le cadre du plan de déploiement national et les podcasts réalisés par des Parcs qui s'engagent dans leur propre réalisation (audios disponibles sur toutes les plateformes d'écoutes, Spotify, Deezer et SoundCloud).

[www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/podcasts](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/podcasts)

Ces expériences faites de rencontres et de découvertes des territoires depuis leur lancement c'est :

- 18 Parcs visités depuis 2019 pour les voyages d'influences ;
- 8 podcasts de créés mettant l'humain en avant, acteurs locaux engagés qui sont les témoins de l'expérience marque.



[www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/videos](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/videos)





## Partenariats

La Fédération a poursuivi la publication d'articles de presse dans la revue « Kaizen » de diffusion nationale pour promouvoir la marque avec les Parcs des Marais du Cotentin et du Bessin et des Causses du Quercy. 7 Parcs ont pu bénéficier d'un reportage depuis 2022.



Également, en 2023, 500 professionnels de la marque, sur 37 Parcs, ont pu recevoir le magazine Parcs de la Fédération. Une action qui s'inscrit dans l'objectif de conforter l'esprit de la "communauté marque".

Enfin, une opération de valorisation de la marque a été conduite dans le cadre de la deuxième du guide enrichi des démarches de labellisation pour un tourisme durable, édité par le réseau ATD et ADN tourisme.

[www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1680-guide-enrichi-des-demarches-de-labellisation-pour-un-tourisme-durable](http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1680-guide-enrichi-des-demarches-de-labellisation-pour-un-tourisme-durable)

## 7.2 ANIMATION ET GESTION DE LA MARQUE

### Formation et échanges

La Fédération a organisé un séminaire annuel dans le Parc des Monts d'Ardèche début octobre. Cette année, il a réuni une soixantaine de participants d'une trentaine de Parcs.

Il constitue un véritablement un temps de travail inter-Parcs réunissant principalement des techniciens (chargés de mission mettant en œuvre la marque en agriculture, en tourisme, en artisanat). Au travers des temps en plénière et des ateliers, il a été l'occasion de traiter un thème fil rouge : le renforcement de la communauté « Valeurs Parc » en lien avec les bénéficiaires ainsi que les principaux chantiers travaillés tout au long de l'année (référentiels actualisés, démultiplication de la communication).

La Fédération a également poursuivi l'organisation de sessions de formation/échange à distance d'une demi-journée autour de la marque. 2 thèmes ont été abordés en 2023 :

- Comment optimiser sa communication Valeurs Parc, le 8 novembre 2023 - 180 participants (bénéficiaires et chargés de mission) ;
- Le partenariat entre Parcs et Offices de tourisme dans le cadre du déploiement de la marque, les 16 octobre et 23 novembre 2023 - 30 participants (chargés de mission).

De plus, dans le cadre du déploiement de la nouvelle marque, la Fédération est intervenue au quotidien en appui / conseil aux Parcs à titre individuel.



### Travaux sur les référentiels cadres

Toute marque doit s'adapter aux évolutions des attentes de la société. Après le travail d'actualisation et de simplification du référentiel cadre Agriculture, la commission s'est engagée en 2023 dans la refonte de celui du Tourisme qu'elle a validé. De plus, elle s'est lancée également sur la révision du référentiel Artisanat/industrie. Pour l'agriculture, une boîte à outil a été constituée et mise à disposition. Elle reprend les documents de références, un historique des projets marqués depuis 2021 intégrant les référentiels et l'avis de la commission pour ces projets, des ressources classées par critère.



## Amélioration des outils de communication interne

Afin de rendre plus performante la communication interne sur la marque et suite à un travail mené en 2022, nous avons clarifié la structure de l'extranet « Marque » de la Fédération.

## La stratégie de la marque articulée avec le projet « Destination Parcs »

Les 2 démarches autour de « Valeurs Parc » et de « Destination Parcs » constituent les seules orientées vers le grand public visiteur / consommateur, venant en complément de la communication institutionnelle menée par la Fédération.

La commission s'est retrouvée dans la stratégie digitale de valorisation d'une « Destination Parcs naturels régionaux » proposée (appuyée fortement sur la marque et positionnée davantage sur l'inspiration des visiteurs conduite grâce aux outils numériques actuels et ceux nouveaux optimisés). Les Parcs voient l'intérêt d'un portage national de la notoriété en complément de celui territorial permettant de la traduire au sein de leurs offres.

## Attribution de la marque

La commission veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement d'usage commun. À cet effet, elle a validé les projets de marquage proposés par les Parcs lors de 6 réunions organisées en 2023.

À cette occasion, 28 projets de marquages ont été présentés par 23 Parcs dont 26 validés. À noter que les nouveaux Parcs s'engagent en force dans la marque.

➔ [www.parcs-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/obtenir-la-marque](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/obtenir-la-marque)

### Ensemble des marquages proposés par les Parcs à la commission marque nationale en 2023 :

#### Tourisme (9 marquages)

- Prestations éducatives dans le Golfe du Morbihan
- Prestations accompagnées en Sainte-Baume
- Hébergement et restauration dans le Doubs-Horloger
- Hébergement et restauration dans les Ballons des Vosges
- Restauration dans le Médoc
- Séjours en Haut-Languedoc
- Séjours dans les Landes de Gascogne
- Boutiques en Lorraine
- Visites de site dans le Mont-Ventoux

#### Agriculture (17 marquages)

- Produits transformés peupliers en Marais Poitevin
- Graines grandes cultures en Loire-Anjou-Touraine
- Farine, pains, biscuits dans les Pyrénées Ariégeoises
- Productions végétales en Loire-Anjou-Touraine
- Plantes, parfum aromatique dans les Pyrénées Catalanes
- Elevage herbivore en Périgord-Limousin
- Elevage herbivore en Préalpes d'Azur
- Huile d'Olive en Sainte-Baume
- Elevage herbivore en Aubrac
- Elevage herbivore en Caps et Marais d'Opale
- Miel dans le Mont-Ventoux
- Miel dans les Baronnies provençales
- Miel dans le Luberon
- Miel en Camargue
- Miel dans les Alpilles
- Miel en Corse
- Miel en Préalpes d'Azur

#### Artisanat (2 marquages)

- Bière en Brière
- Bière dans les Pyrénées Ariégeoise

## 6.3. RAYONNEMENT DE LA MARQUE

En coopération avec la commission Europe et International, une mission a été envoyée au Brésil dans l'État de la Bahia (cf. Partie 4). À cette occasion, la marque a été présentée aussi bien au colloque France-Brésil sur le tourisme durable que lors des visites de terrain. La marque a beaucoup intéressé nos partenaires brésiliens qui souhaitent s'en inspirer.

# Économie et tourisme



*Cette année, la commission s'est beaucoup investie sur la relance du projet "Destination Parcs". Cela a permis de poser les bases d'un positionnement de la Fédération et des Parcs dans un rôle d'inspiration auprès d'un public de visiteurs, en amont de la commercialisation des offres touristiques originales proposées par le réseau. La Fédération a continué à alimenter le plan de relance du Gouvernement en matière de tourisme à travers l'appui au dispositif "Avenir montagne" en collaboration avec l'ANCT et la Banque des Territoires.*

**Michel Gros, président de la commission Economie et Tourismes, président du Parc de Sainte-Baume**

**Vice-président :** Bernard Clap (Verdon),  
**Directeurs référents :** Emilie Ruin (Baronnies Provençales) et Dominique Vergnaud (Livradois-Forez).

La Commission « Économie et tourisme » s'est réunie le 15 novembre. Elle a traité l'actualité de la mission « Tourisme/APN » au sein du réseau en lien principalement avec la poursuite de la démarche « Destination Parcs » et les enjeux de fréquentation.

Dans le cadre des approches transversales, le travail en inter-commissions a été poursuivi en lien avec la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » concernant le thème « Entreprises et biodiversité » et « Tourisme et biodiversité » et avec la commission « Communication » dans le cadre de la stratégie de communication du projet « Destination Parcs ».

## 8.1 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La mise en œuvre de cette mission au sein de la Fédération est renforcée depuis plusieurs années par l'appui d'IPAMAC (Association des Parcs du Massif central).

## Projet « Destination Parcs »

La Fédération a poursuivi en 2023 le travail de mise en œuvre du cadre stratégique commun de 2017 afin de permettre aux Parcs de s'affirmer davantage comme des destinations touristiques autour d'offres originales, générant une plus-value pour les acteurs, représentatives des valeurs portées par les Parcs (« Une autre vie s'invente ici »). Après avoir consolidé le bilan de l'expérimentation menée en 2022, la Fédération a rebondi sur la définition d'une stratégie touristique dans le cadre de l'appel à projet d'Atout France « Destinations digitales » avec l'appui d'un cabinet expert. À cette occasion, l'existence réelle d'un potentiel de destination touristique durable pour les Parcs a pu être confirmé.

Au terme de cette étude, la priorité retenue est de traiter l'enjeu de séduction. Cela se traduira par la mise en œuvre d'une stratégie digitale de valorisation d'une « Destination Parcs » auprès de certaines clientèles touristiques. La communication inspirante vis-à-vis du grand public prendra principalement la forme d'une plateforme numérique expérientielle des Parcs gérée par la Fédération et relayée et alimentée par les Parcs. Pour cela, nous nous adosserons sur les valeurs des Parcs afin de favoriser en aval la promotion et la commercialisation d'offres touristiques dans le cadre de partenariats avec les acteurs privés (TO, prestataires) et publics (OT/ADT/CRT).



## Développement maîtrisé des flux touristiques et des activités de pleine nature

La Fédération anime depuis 3 ans un groupe de travail inter-Parcs sur les enjeux de fréquentation. Il s'est réuni à 2 reprises en 2023 (3 avril et 5 décembre). Il a permis le suivi de plusieurs actions conduites sur les différents leviers mobilisables par les Parcs en lien avec leurs partenaires (guide recensant et analysant les bonnes pratiques des Parcs, déploiement d'outils de connaissance des flux (Outdoorvision), formation sur la réglementation des pratiques).

### Guide sur la fréquentation dans les Parcs

Celui-ci est destiné en priorité à un public de techniciens ou d'élus impliqués dans la gestion d'espaces naturels et faisant face à une problématique de gestion des flux touristiques sur son territoire. Il est organisé autour de 8 fiches qui répondent à chaque fois à un enjeu important partagé par les Parcs. L'idée est de construire une vision globale qui amène le lecteur de la définition des principes de l'observation jusqu'à la construction du positionnement stratégique d'un Parc, à la mise en place d'un processus de gouvernance participative. Enfin, le guide se termine par l'exposé de 7 champs d'innovation ayant vocation à être soutenue au sein du réseau.

### Déploiement d'Outdoorvision

Dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle ressource nationale des sports de nature et le ministère des Sports, la Fédération a proposé aux Parcs volontaires d'adhérer au programme qui leur permet de bénéficier de l'outil sur 2023/2024 avec un appui en formation. Au total, en fin d'année 2023, 32 Parcs utilisent la plateforme. Une discussion avec le Pôle pour le déploiement concernant la période d'après 2024 est en cours. La Fédération restera impliquée en tant que tête de réseau dans la gouvernance d'Outdoorvision, aux côtés d'autres Fédérations (FFRandonnée, FF de Cyclisme, etc.).

 <https://outdoorvision.fr>

Participants séminaire Parc des Monts d'Ardèche

## Transfert d'expériences, échanges et partenariats

La Fédération a également contribué à favoriser les échanges et à transférer l'expérience des Parcs en matière de tourisme durable au sein du réseau et vers l'extérieur.

### Contribution dans le cadre de partenariats

La Fédération travaille avec un certain nombre de réseaux ou d'institutions partenaires. Dans ce cadre, elle facilite les collaborations territoriales en signant des conventions nationales. En 2023, ce fut le cas avec 2 fédérations sportives nationales : Equitation (1<sup>ère</sup> convention) et Randonnée (renouvellement).

### Séminaire annuel tourisme / sports de nature



Séminaire tourisme Parc Monts Ardèche

Le séminaire annuel qui s'est déroulé les 3 et 4 octobre dans le Parc des Monts d'Ardèche a réuni environ 90 techniciens et quelques élus. En plus d'un suivi des chantiers évoqués ci-dessus, le séminaire a permis d'échanger des visions et des expériences sur des questions à fort enjeu : adaptation du tourisme au changement climatique, gestion des flux et capacité de charges d'un territoire. De plus, d'autres thèmes ont été traités en ateliers : Tourisme ornithologique, Médiation / sensibilisation aux bons comportements, Gestion des offres d'itinérance.



## 8.2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Émergence d'activités

La Fédération a poursuivi l'effort engagé depuis plusieurs années en réponse à des enjeux de renouvellement du tissu socio-économique et d'appui à l'entrepreneuriat innovant.

### Accueil de population et appui à la création d'entreprises d'utilité sociale

Dans le prolongement de l'appui à l'expérimentation de la SCIC Ecooparc dans le Parc des Ballons des Vosges, un webinaire été organisé le 2 juin à destination du réseau afin de transférer son expérience d'incubateur de projets collectifs dans le domaine de l'économie circulaire. Ce webinaire fait partie d'un cycle de visios organisées sur le thème « Développement territorial et transitions » à destination du réseau des Parcs.

Au cours de l'année, 2 autres réunions ont été proposées :

- **Les tiers-lieux dans les Parcs** (le 11 avril réunissant une trentaine de chargés de mission) : l'échange s'est fait autour de la présentation de la démarche du Parc Loire-Anjou-Touraine orientée sur la dimension « transition » des tiers-lieux et appuyée sur un outil créé par le Parc : le "transitiomètre". De plus, nous avons pu bénéficier de l'intervention de Antoine Baudrit, spécialiste du sujet à la Banque des Territoires / CDC.
- **L'accueil de nouveaux habitants dans les Parcs** (le 17 novembre réunissant une vingtaine de chargés de mission) : nous nous sommes appuyés sur la présence de Jean-Yves Pineau directeur des Localos (ex-Collectif Villes-campagne) en tant que grand témoin et de l'intervention de Laura Léotoing d'IPAMAC en lien avec la réalisation d'un diagnostic des actions conduites en 2022/2023 par les Parcs du Massif central en matière d'accueil de nouveaux habitants. Ce fut aussi l'occasion de présenter la plateforme habiter-parc.fr qui vise à tester au sein du réseau des Parcs leur capacité à faciliter la réussite d'installations.



Pont du Gard « Innover à la campagne »

## La promotion d'entreprises innovantes créées dans les Parcs

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la Fédération a participé à l'organisation du concours d'entreprises innovantes « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre ». La Fédération a remonté 33 candidatures d'entreprises au sein de 21 Parcs. Comme dans le passé, beaucoup de secteurs d'activité sont couverts : entreprises de services, activités artisanales, activités agricoles et entreprises touristiques. 6 entreprises ont été nommées au prix spécial « Parc naturel régional » et 3 ont été auditionnées au jury national. La remise des prix s'est déroulée le 27 octobre au Pont du Gard avec l'opportunité de promouvoir la marque « Valeurs Parc » lors du buffet des produits marqués et au travers le séjour marqué offert au lauréat du prix « Parc » décerné à l'entreprise Vélo'fil dans le Parc du Vexin français.

Lauréat Vél'Ofil « Innover à la campagne »



[www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/velofil-du-vexin-est-laureat-du-prix-parc-dinnover-la-campagne-2023](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc/velofil-du-vexin-est-laureat-du-prix-parc-dinnover-la-campagne-2023)

## 8.3 BIODIVERSITÉ ET DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Fédération a proposé une action l'action « Entreprises et biodiversité dans les Parcs », dans le cadre du projet Life Biodiv'France porté par l'OFB, déposé fin mars à l'Europe. L'action vise à améliorer l'empreinte biodiversité des entreprises localisées dans les Parcs, principalement des TPE/PME. Suite à un appel à manifestation d'intérêt, cinq Parcs ont été retenus, début 2023, comme territoires expérimentateurs.

# Agriculture et alimentation



Une activité foisonnante sur le sujet de l'alimentation et de l'agriculture, avec des sujets politiques, comme l'avenir de l'agriculture biologique ou encore l'impact du changement climatique. Nous avons accueilli dans le Vercors le séminaire agriculture et alimentation qui a rassemblé plus de 70 personnes autour du métier de chargé de mission notamment. La Fédération a à cœur de valoriser les actions des Parcs et lance un observatoire de l'agriculture et de l'alimentation qui nous donnera une boussole intéressante pour l'avenir.

**Jacques Adenot, vice président de la commission Agriculture et Alimentation, président du Parc du Vercors**

**Directeur référent :** François Charlet (Caps et Marais d'Opale)

## 9.1 ACTIONS TRANSVERSALES AGRICULTURE ET ALIMENTATION

### Séminaire agriculture et alimentation

Les techniciens et élus du réseau Agriculture et Alimentation dans les Parcs naturels régionaux ont été invités à se réunir en juin tout d'abord en visio-conférence puis en séminaire dans le Parc du Vercors. Ces événements collectifs ont permis de dresser le paysage des actions des Parcs sur ces deux grandes thématiques que l'on sait intrinsèquement liées. Nous avons pu mettre l'accent sur le métier de chargé de mission Agriculture et/ou Alimentation dans les Parcs en nous appuyant sur les témoignages de référents dans les Parcs. Le séminaire a accueilli plus de 70 participants et a permis de faire le lien entre toutes les actions menées sur les questions agricoles et alimentaires. Il a donné lieu à une vidéo sur le métier de chargé de mission.

[www.youtube.com/watch?v=5ERR\\_c4GxdU](https://www.youtube.com/watch?v=5ERR_c4GxdU)

### Fiches actions des Parcs sur l'agriculture et l'alimentation

La Fédération avait lancé en septembre 2022 un travail avec un groupe d'étudiants de Sciences Po Paris qui s'est poursuivi en 2023. Partant des 48 fiches élaborées en 2020 pour mettre en avant les actions des Parcs sur les projets alimentaires territorialisés, le groupe a réalisé des entretiens et construit de nouvelles fiches qui prennent désormais en compte la double thématique agriculture et alimentation et ce pour l'ensemble des Parcs. Chaque fiche a été retravaillée ou créée quand il n'y en avait pas, renvoyée au Parc avec proposition d'un échange pour validation. À ce jour 53 fiches ont été mises en page par une graphiste. L'objectif est que les Parcs puissent réaliser les mises à jour régulières afin de disposer d'une

base de données partagée d'actions. Un événement de restitution et d'analyse de cette étude a également eu lieu lors du séminaire Agriculture et Alimentation en juin. Avec ces fiches la Fédération et les Parcs peuvent identifier rapidement les sujets et actions traités par les différents Parcs et les mettre en relation lorsqu'une question émerge.



## 9.2 ALIMENTATION, LES PARCS TERRITOIRES D'UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE

### Connaissance et déploiement des dynamiques territoriales de transition : partenariat avec l'association RESOLIS

L'association RESOLIS est partenaire de la Fédération depuis plusieurs années. En 2023, la Fédération a entrepris un travail de valorisation et de porter à connaissance du contenu de l'Observatoire ainsi que de la méthode développée par RESOLIS depuis 10 ans. L'Observatoire RESOLIS est en effet un outil proposant en libre accès les témoignages de plus de 1700 projets portant sur l'Alimentation responsable et durable ainsi que des dossiers d'analyse thématique. L'observatoire RESOLIS est donc

une ressource intéressante pour les Parcs qui souhaitent se renseigner sur des initiatives innovantes en lien avec l'alimentation. Un webinaire dédié a été organisé à l'hiver 2023 pour présenter l'outil ainsi que la méthode à développer pour recenser les projets innovants sur son territoire, contribuer à l'alimentation de l'Observatoire et obtenir un mini observatoire local à partager sur son propre site internet. Nous nous sommes pour cela appuyés sur le témoignage d'un Parc pilote, la Montagne de Reims. Nous nous sommes également appuyés sur différents événements au cours de l'année pour faire connaître l'Observatoire en tant qu'outil à nos partenaires: FNAB, Programme Avenir Montagnes, FNCUMA... La Fédération contribue également à la publication des nouvelles fiches et études réalisées dans l'Observatoire.

La Fédération s'est également investie aux côtés de RESOLIS dans un projet expérimental de « Portail de l'alimentation durable ». Porté par un consortium d'acteurs engagés pour la transition alimentaire, ce projet a pour objet de mettre en commun et rendre plus accessible et lisible les différentes données disponibles sur la thématique de l'alimentation durable. Partant du constat que de nombreuses sources et données existent mais que l'accès à celles-ci nécessite une bonne connaissance préalable des acteurs et outils, le projet s'est construit pour répondre à une problématique d'efficience et d'accessibilité de l'information. Il s'agirait d'un moteur de recherche dédié à la thématique, qui pourrait renvoyer aux différentes sources de données identifiées au préalable. L'observatoire RESOLIS fait partie des ressources identifiées pour monter le prototype du projet qui a vu le jour à l'automne. Le projet se poursuit avec la recherche d'un modèle économique plus pérenne à la demande des financeurs actuels notamment la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Fort de ce partenariat, la Fédération a convenu de poursuivre ses actions avec RESOLIS en renouvelant la convention portant sur l'animation de la partie Alimentation responsable et durable de l'Observatoire RESOLIS. Des rencontres ont lieu au moins une fois par trimestre entre RESOLIS et la Fédération qui contribue de plus à une campagne de communication entamée par RESOLIS en septembre 2023.

#### **Projet PAT'AT, une collaboration avec la FNCUMA sur la question des outils de transformation**

La FNCUMA a repris en 2023 un projet initié par RESOLIS portant sur les outils de transformation dans les filières alimentaires et notamment leur place prépondérante dans le développement de filières de territoire et la mise en place de projets alimentaires territoriaux. La Fédération a apporté sa contribution technique à la FNCUMA dans le suivi de cette étude en recensant notamment des outils de transformation intéressants à étudier dans les Parcs. Un webinaire de restitution a également eu lieu en décembre en présence des Parcs, des chefs de projets Avenir Montagnes ainsi que de nos partenaires québécois (cf. partie 4). L'étude s'est focalisée sur trois types d'outils à enjeux à savoir : les légumeries (primordiales dans les démarches de relocalisation alimentaires mais qui ont été nombreuses à se monter sans avoir toujours

un équilibre économique pérenne et qui se trouvent donc en difficulté à ce jour), les abattoirs (qui peinent à rester ouverts et diversifiés pour répondre à la demande des élevages extensifs) et les ateliers de transformation des établissements d'enseignement agricole (pour le lien avec l'éducation).

### **Consolidation de la prise en compte de la transition agricole et alimentaire dans la gouvernance et le pilotage de projet**

#### **Appui à la construction et Promotions de filière locales et durables au cœur des nouvelles chaînes agricoles et alimentaires**

La Fédération a poursuivi son travail sur les filières agricoles. Cela a également permis de valoriser les travaux réalisés l'année précédente. Un stage avec RESOLIS a permis de travailler sur la filière blé / farine / pain, le travail avec la FNCUMA sur les outils de transformation, le Plan Montagnes sur la spécificité des filières en montagne (valorisation par le tourisme, extensivité des systèmes, adaptation des outils et des filières, reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'alimentation).

#### **Contribution au projet CHARME piloté par l'INRAE**

Le projet CHARME[1] vise à mieux appréhender les relations entre chercheurs (C), chargés de mission (CM) et élus (E), afin de comprendre l'influence de leurs collaborations en faveur de la transition agricole et alimentaire (TAA) dans les Parcs naturels régionaux (PNR). En 2024, une enquête qualitative a été menée dans 4 Parcs : Livradois-Forez (LF), Monts d'Ardèche (MA), Gâtinais Français (GF), Pyrénées Ariégeoises (PA). Cette enquête visait à approfondir les résultats d'une première phase du projet (2022), qui a consisté en une enquête quantitative, par questionnaires, diffusés dans les 58 Parcs de France auprès des trois types d'acteurs. La Fédération est dans le Comité de pilotage et contribue à la mise en relation avec les Parcs pilotes.

#### **Échange avec la FNAB sur l'alimentation**

Le 15 février nous avons organisé avec la FNAB un webinaire autour de la question alimentaire afin de partager nos expériences. Les pistes de travail pour avancer concernent globalement la poursuite des actions dans les établissements de restauration collective (formation des personnels et diagnostic de cuisine), l'accompagnement des collectivités dans leur stratégie agricole et alimentaire, et la structuration de l'approvisionnement (via des plateformes ou commissions dédiées, et la formation des producteurs).

#### **Rôle pilote des Parcs dans la promotion et diffusion de la transition agricole et alimentaire**

Diffusion et mise à jour des actions réalisées sur les Parcs (cf. partie 8.1)

### Coopération décentralisée avec le Québec sur l'alimentation

La Fédération a poursuivi en 2023, la coopération décentralisée avec le Québec sur l'alimentation et l'agriculture, projet piloté par le Parc des Boucles de la Seine normande (cf. Partie 4). La Fédération a contribué aux différents axes de cette coopération, en participant aux webinaires et en invitant les partenaires québécois à certains de nos échanges comme celui sur les outils de transformation organisé dans le cadre du Plan avenir montagne (cf. PAM)

## 9.3 AGROÉCOLOGIE : RENFORCER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ET FAIRE LE LIEN AVEC UNE ALIMENTATION RESPONSABLE, DURABLE ET RELOCALISÉE

### Des temps de partage et de valorisation

La Fédération a une convention avec le ministère de l'Agriculture qui permet d'animer le réseau sur ce sujet. Dans ce cadre, elle organise un séminaire agriculture et alimentation dans un Parc et a enrichi les fiches Parcs d'un volet agroécologique (cf. 8.1). Elle diffuse deux fois par an, une lettre d'information, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions de notre réseau sur l'agroécologie. Les lettres 2022 portaient respectivement sur :

- la filière laine,
- l'agriculture biologique dans les Parcs.

Un film mettant en avant les pratiques agroécologiques des agriculteurs du Vercors a été produit dans le cadre des « Inventer demain ».

[youtu.be/GHrm4Eie2oU?si=gJahA0lzeeActD9K](https://youtu.be/GHrm4Eie2oU?si=gJahA0lzeeActD9K)

### Temps d'échange avec les élus du Parc de la Brenne dans le cadre de la révision de la Charte

Le Parc de Brenne, dans le cadre de la révision de sa charte a organisé un temps d'échange le 23 mars avec ses élus durant lequel la Fédération et le Parc de l'Avesnois ont témoigné des implications des Parcs sur les volets agricoles et alimentation.



## Des partenariats concrets

### FNAB

Depuis mars 2021, nous avons organisé 6 webinaires réunissant les techniciens de nos deux réseaux, permettant de mettre en avant des collaborations, de partager des outils et connaissances. Nous avons réalisé un bilan de ces webinaires et les présidents des deux Fédérations se sont rencontrés au Salon de l'agriculture pour échanger sur le partenariat. Une rencontre a également été organisée au Salon des maires. Ces échanges nous ont conduit à identifier les élus comme une cible importante à toucher, aussi bien pour les aider à mieux appréhender la bio sur les Parcs, comprendre la crise actuelle et trouver des solutions pour l'endiguer. Ainsi un webinaire a été organisé en novembre 2023, avec plus d'une trentaine de participant mixtes élus et techniciens mettant en avant l'exemple de l'Avesnois proactif sur le sujet et la nécessaire pédagogie pour conforter la bio dans les territoires.

### INAO

Dans le cadre de leur partenariat, la Fédération et l'INAO ont organisé le 7 novembre un webinaire commun qui portait sur L'adaptation au changement climatique. Plus de 80 personnes ont participé à cet échange. Après des présentations plus générales et un panorama complet par un chercheur d'AgroPariTech sur l'appréhension du changement climatique en agriculture, 3 ateliers fondés sur des exemples ont permis d'approfondir les questions d'élevage et des prairies, de la viticulture et de la ressource en eau face au changement climatique.

## Un travail sur la filière laine

La Fédération a poursuivi son travail d'accompagnement des Parcs sur la question de la reconstruction et de la valorisation de la filière laine en France. Un groupe de travail regroupant les Parcs des Préalpes d'Azur, des Pyrénées Ariégeoises, des Causses du Quercy, de Lorraine et des Grands Causses s'est réuni trois fois en 2023 pour des séjours d'étude sur le terrain dans le cadre d'un programme LEADER : en Lorraine (février), à Sauges en Haute-Loire (mai) et dans les Pyrénées Ariégeoises (novembre). Ces travaux de coopération ont permis de mieux appréhender la filière et ses acteurs ainsi que de mettre en place des actions concrètes en faveur de la relocalisation des outils de transformation et de la valorisation des laines et savoir-faire locaux. La filière laine a une place particulière dans les Parcs et on note un intérêt grandissant pour les problématiques qu'elle soulève. Forts de leur capacité d'expérimentation et de coopération, les Parcs accompagnent les acteurs de leurs territoires depuis les producteurs, qui cherchent à valoriser les matériaux qu'ils produisent, jusqu'aux transformateurs qui innove dans les domaines de l'écoconstruction, du textile ou encore de l'agriculture.



## 9.4 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES - PRAIRIES & PARCOURS ET AGROFORESTERIE

La Fédération participe aux réunions du comité d'orientation du concours, dont elle est membre de droit et assure la présidence d'honneur. Deux concours « Prairies et parcours » et « Agroforesterie » sont organisés. Une des actualités du comité d'orientation, en 2023, a été de réviser son règlement.

La Fédération participe à la promotion du concours, notamment sur les réseaux sociaux. En 2023, elle a contribué à la rédaction d'un article à paraître dans la revue OFB « Biodiversité, des clés pour agir ».

Elle participe à l'organisation de la remise des prix au Salon international de l'agriculture, point d'orgue annuel du concours, qui, en 2023, a eu lieu le 3 mars. Comme chaque année, un prix a été remis par RTE, partenaire de la Fédération dans ce concours.

La Fédération incite les Parcs à participer au concours. Pour le concours « Prairies et parcours » de 2022/23 : 16/41 Parcs organisateurs mobilisant 92 agriculteurs. Pour le concours « Prairies et parcours » 2023/24 : 8/28 Parcs organisateurs



Remise des prix du concours.

## 9.5 POLITIQUES & OUTILS DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Initié en 2021, la Fédération poursuit son partenariat avec les Parcs nationaux qui vise à contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques et outils de la transition agroécologique, en tenant compte des spécificités des aires protégées, et en valorisant leurs capacités d'expérimentation. Cette mission est suivie par le Comité de pilotage « Transition agroécologique & Aires protégées », qui réunit des représentants de Parcs, des Parcs nationaux et de l'OFB, et dont les discussions riches ont permis de construire une vision commune de la transition agroécologique entre nos réseaux.

La Fédération a ainsi poursuivi le travail de suivi des politiques publiques et des sujets émergents liés à la transition agroécologique : PAC & MAEC, PLOA, élevage et pastoralisme, mais aussi agrivoltaïsme, usages et santé du sol, Pacte pour les haies, PSE... Elle a été sollicitée

pour plusieurs auditions et a consulté régulièrement les Parcs et d'autres réseaux sur ces sujets : FCEN, Chambre d'agriculture France, FNAB, AFAC, FN SAFER, etc. La Fédération poursuit sa participation au Collectif Nourrir (ex. Pour une autre PAC) afin d'y apporter la vision des territoires et des aires protégées, et a notamment contribué aux GT sur la PAC, le PLOA et sur l'élevage.

### PAC & MAEC

L'année 2023 marquait l'entrée en vigueur de la nouvelle Politique agricole commune (PAC). La Fédération est restée mobilisée pour suivre les modalités de mise en œuvre encore en discussion et en informer les Parcs : surfaces pastorales, cartographie des prairies sensibles, cartographie nationale des milieux humide en vue des futures règles de conditionnalité, règles de gestion des haies. La Fédération s'est particulièrement mobilisée sur le sujet des mesures agroenvironnementales (MAEC) afin de demander une augmentation des moyens (courrier au ministre et note de bilan), demande qui a été entendue puisqu'une enveloppe de 150 millions d'euros supplémentaires a été allouée aux MAEC et aides à la conversion AB pour la campagne 2023.

Le travail d'animation des MAEC est particulièrement complexe en début de programmation du fait des nouvelles règles de gestion et du renouvellement des contrats avec les agriculteurs. La Fédération a donc lancé un Groupe Parcs MAEC (GP MAEC) début 2023 afin de favoriser le partage d'informations et d'outils entre les Parcs qui animent des MAEC et faciliter leur mise en œuvre. Le GP MAEC a permis de faire un bilan sur l'animation des MAEC dans les Parcs et d'échanger sur l'instruction des MAEC (intervention d'une DDT), les formations obligatoires (intervention d'une DRAAF et du VIVEA), ainsi que l'accompagnement des agriculteurs.

### Pacte et loi d'orientation agricole

L'année 2023 a également été marquée par les concertations autour du projet de Pacte et de Loi d'orientation agricole (PLOA) en faveur du renouvellement des générations, annoncés par le ministre Marc Fesneau en décembre 2022. La Fédération des Parcs a participé activement aux concertations nationales de janvier à juin 2023, en informant et consultant le réseau. Ces concertations ont été l'occasion de recenser les actions des Parcs sur la préservation et la mobilisation du foncier agricole ainsi que l'accompagnement de l'installation et de la transmission.

### Élevage & pastoralisme

Face au constat de crise, multiple et ancienne, que traverse l'élevage, la Fédération a souhaité renforcer ses prises de positions sur ce sujet, afin de mettre en valeur les actions des Parcs et défendre des mesures en faveur des élevages extensifs, agroécologiques et paysans : aides PAC, valorisation des produits, adaptation des normes de bio-sécurité, etc. L'édition 2023 du Salon de l'agriculture a été l'occasion de communiquer sur le sujet à travers un communiqué de presse, la valorisation de portraits d'éleveurs lauréats du Concours des pratiques agroécologiques et la diffusion des vidéos Pâturages du Massif Central réalisés par l'IPAMAC. La Fédération a également assisté le CORP dans l'organisation de la controverse « L'élevage paysan a-t-il encore un avenir dans les Parcs ? »,



Pastoralisme

et a contribué à l'élaboration du document de vision du Collectif Nourrir sur l'avenir de l'élevage.

Dans le cadre du Séminaire de restitution du POIA Trames pastorales porté par les Parcs alpins, la Fédération a coordonné les réflexions et mené la rédaction d'une motion sur les espaces pastoraux hors estives et alpages, visant à renforcer la connaissance et la prise en compte de ces milieux dans les politiques publiques. Cette motion a été adoptée par la Fédération en décembre 2023, dans l'objectif d'un portage par les Parcs du POIA et leurs partenaires agricoles, et dans la perspective d'une déclinaison de cette motion pastoralisme pour d'autres types de territoires (plaine, marais, etc.).

## Observatoire de l'agroécologie et de l'alimentation des Parcs

En 2022, la Fédération et le réseau des Parcs nationaux ont lancé un projet d'observatoire de l'agroécologie et de l'alimentation dans les Parcs, permettant de suivre un ensemble d'indicateurs synthétiques et régulièrement mis à jour sur les systèmes agricoles et alimentaires des Parcs. Après une première phase d'identification des indicateurs et de définition du cahier des charges en 2022, l'année 2023 a été consacrée à la construction de l'observatoire par le BASIC. Une première version de l'observatoire a été bêta-testée fin 2023, et la version définitive sera livrée début 2024. La plateforme en ligne permet de visualiser plus d'une trentaine d'indicateurs sous forme de chiffres, de graphiques, de tableaux et de cartes.

[1] Le projet CHARME « Chercheurs, chargés de mission et élus : nature des relations et modalités de collaboration au service de l'action publique dans les Parcs naturels régionaux pour la transition agricole et alimentaire », s'inscrit dans la convention-cadre entre la Fédération des Parcs de France, INRAE, AgroParisTech et l'Institut Agro. Il est financé par la Direction à l'Appui aux Politiques Publiques d'INRAE, et est coordonné par Sophie Madelrieux (INRAE).

Aperçu de l'observatoire agroécologie

# Forêt



Après un été 2022 marqué par d'importants incendies qui ont touchés les massifs forestiers des Parcs des Landes de Gascogne et du Médoc, mais aussi les landes du Parc d'Armorique et de nombreux autres territoires, y compris dans des régions moins habituées à la gestion de ce risque, la Fédération des Parcs s'est engagée aux côtés de l'OFB dans le cadre de la Conférence des Aires Protégées afin de travailler sur ce sujet qui devient particulièrement préoccupant dans le contexte actuel de changement climatique. Ces réflexions collectives autour du risque incendie et la mobilisation des acteurs sur ce sujet montre toute l'importance d'accompagner les territoires en s'appuyant sur l'expérience du réseau des Parcs.

**Jacques Charron, président de la Commission Forêt, président du Parc des Boucles de la Seine Normande**

**Vices-présidents :** Sylvain Mathieu (Morvan) et Laurent Seguin (Ballons des Vosges)

**Directeurs référents :** Rita Jacob (Vosges du nord) et Xavier Beaussart (Haut-Languedoc).

La commission Forêt s'est réunie une fois en 2023, le 5 décembre sur un format d'une journée en visioconférence. Elle a permis de travailler sur un sujet stratégique nécessitant d'arrêter un positionnement de la Fédération : la place de la forêt et du bois dans les politiques climat / énergie / carbone des territoires.

Elle a été aussi l'occasion de faire le point sur des sujets d'actualité 2023 et de présenter les actions en cours portées par la Fédération des Parcs sur cette thématique.

La mission « Forêt » de la Fédération a vu le renouvellement du soutien de l'Office français de la biodiversité pour la période janvier 2023 – juin 2024 ainsi que celui du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour la période juillet 2023 - décembre 2024.



## Le programme d'actions porte sur les axes suivants :

- 1- Forêt, changement climatique et carbone
- 2- Forêt et société
- 3- Forêt et biodiversité
- 4- Actions transversales

## 10.1 FORÊT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CARBONE

### Développement d'une méthode Label Bas Carbone "Libre Evolution"

La Fédération est partenaire de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) pour le développement d'une méthode Label Bas Carbone valorisant l'inscription de peuplements forestiers dans une gestion en libre évolution.

L'objectif de ce travail est d'étoffer les itinéraires de gestion actuellement reconnus par le Label Bas Carbone afin d'offrir aux propriétaires forestiers et aux financeurs potentiels la possibilité de s'inscrire dans une gestion conservatoire favorable à la fois au stockage de carbone en forêt mais aussi à la biodiversité forestière dont une part importante est associée aux peuplements forestiers matures et au bois mort.

Ce travail, débuté en 2022, s'est poursuivi en 2023 avec notamment la définition des critères d'éligibilité des peuplements forestiers à cette méthode et le développement du calculateur carbone par Gaëtan du Bus, Arbres et bois conseils, partenaire technique de ce projet.

Cette méthode du Label Bas Carbone devrait être finalisée début 2024 et déposée pour validation auprès des services de la Direction générale de l'énergie et du climat du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

## Risque Incendie

La Fédération et l'ONF ont co-animé, en 2023, un groupe de travail « aires protégées et incendies », sous l'égide de la Conférence des aires protégées, qui a permis de produire plusieurs documents :

- **Une cartographie** (« Qui fait quoi ? ») des acteurs du domaine de la gestion du risque d'incendie de forêt et de végétation (DFCI) ;
- **Des fiches didactiques** sur les obligations légales de débroussaillage, les bandes débroussaillées de sécurité et les documents clés (plan de prévention des risques d'incendie de forêts, plan de massif de protection des forêts contre l'incendie...);
- **Des retours d'expérience** de gestionnaires d'aires protégées investis dans la DFCI.

Ce travail s'est appuyé sur les stages de fin d'études de Sébastien Genty (Master 2 « Gestion territoriale des risques naturels et technologiques » - Université Aix-Marseille) et de Pierre de Broissia (ENSA Toulouse), qui ont mené une enquête auprès de plus de 200 gestionnaires d'aires protégées. 28 Parcs ont répondu à un formulaire en ligne et 5 (Alpilles, Armorique, Luberon, Narbonnaise en Méditerranée et Sainte-Baume) ont fait l'objet d'un entretien individuel. Les résultats de l'enquête ont été présentés et discutés lors d'un atelier, le 21 juin 2023, dans le Parc du Vercors, qui a rassemblé des élus et techniciens de Parcs, des partenaires, le Parc national de Port-Cros et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Drôme.

## 10.2 FORÊT ET SOCIÉTÉ Développement d'outils pédagogiques - Marteloscopes

La Fédération des Parcs a poursuivi le travail mené avec l'ONF pour le développement d'une application pédagogique "marteloscope" destinée à l'animation de sorties grand public sur des parcelles dédiées.

Le développement, assuré par le prestataire Furet Company, a été réalisé en collaboration avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande qui a pu tester l'outil sur un marteloscope du territoire.

L'application a ainsi pu être finalisée en fin d'année et la Fédération des Parcs va désormais pouvoir accompagner les Parcs intéressés pour son déploiement dans les territoires.

## Développement des filières locales – participation au programme DOMINOS

Partenaires du programme de recherche DOMINOS, coordonné par AgroParisTech, la Fédération et les Parcs naturels régionaux des Causses du Quercy, des Vosges du Nord, du Médoc, de Millevaches en Limousin, des Pyrénées Ariégeoises et des Boucles de la Seine Normande ont débuté fin 2023 ce travail qui portera sur les conditions du développement territorialisé des filières de la bioéconomie et en particulier de la filière bois dans une approche de recherche-actions avec l'accompagnement d'AgroParisTech mais aussi de l'Université de Lorraine, des MinesParisTech et de l'INRAE ainsi que de la Vigotte Lab, tiers lieu et hameau démonstrateur dédié à la transition écologique situé dans les Vosges. Ce programme se poursuivra durant toute l'année 2024.



### **10.3 FORÊT ET BIODIVERSITÉ**

#### **Forêts subnaturelles et trame de vieux bois**

La Fédération des Parcs a accompagné les Parcs préalpins du Vercors, de Chartreuse, du Massif des Bauges, des Baronnies provençales et du Verdon ainsi que le Parc du Morvan pour la restitution de travaux qu'ils mènent sur les forêts matures avec le soutien du Programme opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (POIA) et du Programme opérationnel Massif Central (POMAC).

Un séminaire dédié a ainsi été organisé les 22 et 23 juin 2023 à Vassieux-en-Vercors qui a réuni près d'une centaine de participants autour des enjeux de préservation et de restauration de la trame de forêts matures avec des interventions de partenaires scientifiques et techniques et des retours d'expériences de Parcs particulièrement investis sur ces sujets.

### **10.4 ANIMATION DU RÉSEAU FORÊT ET CONTRIBUTIONS À DES TRAVAUX NATIONAUX**

#### **Révision des systèmes de certification forestière FSC et PEFC**

La Fédération des Parcs naturels s'est investie de manière importante dans les révisions des deux systèmes de certification de la gestion durable des forêts que sont FSC et PEFC.

Après de nombreuses réunions du GT pour FSC et du Forum des parties prenantes pour PEFC auxquels la Fédération a contribué pour défendre une gestion des forêts plus intégrée permettant de concilier production de bois de qualité et préservation de la biodiversité et des paysages, le référentiel de gestion FSC et le standard de gestion PEFC ont été validés courant 2023 dans leur nouvelle mouture.

### **PNA Vieux bois et forêts subnaturelles / PNA Sols forestiers**

La Fédération des Parcs fait partie des membres du Comité de pilotage de ce Plan national d'actions Vieux bois et forêts subnaturelles, piloté par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, qui vise à identifier, à préserver et à reconstituer une trame de forêts matures et rejoint en cela de nombreuses actions menées par les Parcs naturels régionaux.

De la même manière, la Fédération a participé aux groupes de travail organisés par l'ADEME dans le cadre du Plan national d'action Sols forestiers qui devrait trouver sa traduction opérationnelle en 2024.

### **Life ARTISAN**

À l'image de sa participation aux PNA sur les sujets forestiers, la Fédération a également participé aux groupes de travail de l'OFB organisé dans le cadre du programme Life ARTISAN pour la promotion et le développement des solutions d'adaptations fondées sur la nature (SaFN).

# Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie



L'année 2023 a été marquée par une actualité législative dense notamment au travers de la deuxième vague de la loi Zéro Artificialisation Nette, de la loi sur l'Accélération des énergies renouvelables et de la préparation au transfert de compétences de la police de la publicité extérieure. L'année 2023 a également célébré les 30 ans de la loi paysage qui a donné une portée juridique aux chartes de Parcs naturels régionaux ; elle a aussi été une année de transition sur le développement des liens entre l'enseignement supérieur et les territoires, avec notamment un rapprochement avec le ministère de l'enseignement supérieur. Enfin, cette année a permis de confirmer la trajectoire qu'un paysage est avant tout la traduction d'un projet local et en ce sens, la structuration de l'offre locale devient une démarche stratégique ; c'est dans cet esprit que la Fédération a lancé la mission marketing territorial.

**Philippe Gamen, président de la commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, président du Parc du Massif des Bauges**

**Vices-présidents ;** Patrice Marchand (Oise Pays de France) et Stéphane Rodier (Livradois Forez)

**Directrices référentes ;** Severine Casasayas (Pyrénées Catalanes) et Laure Galpin (Luberon)

La commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, s'est réunie le 22 mars et le 11 octobre.

## 11.1 UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE S'APPUYANT SUR LE PAYSAGE COMME LEVIER DES TRANSITIONS

**15 webinaires, un rendez-vous mensuel qui rassemble à chaque fois entre 50 et 200 participants (cf Partie 11)**

 [Synthèses des webinaires](#)

### Deux séminaires : une participation active aux 30 ans de la loi Paysage

L'année 2023 fut une année importante pour la protection et la mise en valeur des paysages, mais aussi des enjeux paysagers de la transition écologique. En effet, 2023 a marqué les 30 ans de la loi du 8 janvier 1993 dite « Loi Paysage », premier texte consacré au paysage du quotidien dans toutes ses dimensions. Cette loi est un réel marqueur en termes de planification pour nos territoires. En effet, elle a consacré le paysage dans toutes ses dimensions et a permis de dépasser l'approche strictement patrimoniale et trop sélective des premiers outils de protection du paysage. Elle a ouvert la voie à une politique de préservation et de reconquête qualitative des paysages, avec un renforcement régulier de l'arsenal législatif, qui fonde aujourd'hui la politique nationale du paysage.

Cet anniversaire a donné lieu à plusieurs célébrations auxquelles la Fédération a activement participé :

- **le 12 juin plus de 400 personnes ont été réunies à la Cité internationale universitaire de Paris** pour célébrer cet anniversaire. Cette journée a permis d'interroger la place et l'apport de la démarche paysagère dans les transitions écologiques et énergétiques, de souligner l'importance du projet de territoire comme garant d'un paysage de qualité et de réfléchir ensemble aux paysages de demain à l'aune des enjeux actuels. Les exemples portés par les Parcs naturels régionaux ont été mis à l'honneur.
- **du 18 au 20 octobre, ce sont les territoires qui ont célébré à leur tour cet anniversaire avec un séminaire** organisé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à Strasbourg et à La Petite Pierre. Rassemblant une centaine de participants, ce séminaire a quant à lui souhaité mettre en évidence l'importance du lien urbain-rural, le positionnement des Parcs naturels régionaux sur la question du paysage et valoriser les lauréats de l'appel à projets plans de paysage 2023.



Séminaire-30ans Loi Paysage

**Production dans ce cadre de deux films dans la série Inventer demain :**

▶ **Volume 1 hors-série 30 ans de la loi paysage**

▶ **Volume 2 La part du paysage**



**La Fédération, partie prenante des groupes de travail nationaux et réseaux du paysage :**

- GT et séminaire annuel « Planif’Territoires » piloté par le MTECT
- GT « Zéro Artificialisation Nette » piloté par le MTECT
- GT « formations des élus au paysage » piloté par le MTECT et la FNCAUE
- GT « Atlas de paysage » piloté par le MTECT
- GT « plans de paysage et transition énergétique » piloté par le MTECT et l’Ademe
- Membre du réseau des acteurs du paysage : Collectif des Paysages de l’Après-Pétrole (PAP), Le Réseau des Acteurs du Paysage (RAP)

**4 publications trimestrielles sur l’aménagement du territoire : le lien paysage, urbanisme et architecture**

Cette publication technique s’adresse aux 160 chargés de mission « aménagement du territoire » des Parcs, à leurs élus et aux partenaires des syndicats mixtes. Elle propose notamment les agendas des webinaires, des séminaires, ainsi que des articles relatant des expériences innovantes ou des contenus juridiques d’actualité ainsi que les appels à projets.

▶ **Publications**

La vie des avis des Parcs : Lancement d’une étude sur la prise en compte des avis émis par les Parcs naturels.

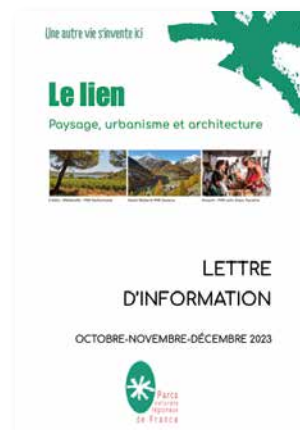
La Fédération a lancé en 2023 un questionnaire auprès des Parcs, des services de l’Etat et des intercommunalités afin de connaître la prise en compte effective des avis des Parcs naturels et de leur suivi. Deux prestataires ont été retenus pour appuyer la Fédération : Gossement Avocats avec maître Florian Ferjoux pour le cadrage juridique et Estelle Carlier, doctorante pour un appui sur l’analyse des réponses. Les résultats de cette étude sont prévus pour le printemps 2024.

**Dans la perspective de la découverte du Vorarlberg en 2024**

La Fédération prépare la 2<sup>e</sup> édition d’un voyage de découverte à l’attention du réseau des Parcs d’une région d’Autriche innovante, le Vorarlberg. Andrea Spöcker, docteur en architecture, a été retenue pour organiser un voyage sur le thème de la mise en œuvre du projet local qui aura lieu du 10 au 13 avril 2024

**Le paysage devient la traduction du projet local**

Cette année le Bureau des paysages et de la publicité au MTECT a revu sa méthode d’avis sur les chartes de Parcs naturels régionaux. Auparavant le Bureau des paysages lorsqu’il était sollicité pour émettre un avis sur une charte de Parc naturel régional, analysait le document uniquement sur son volet paysage. Désormais suite à la création d’un groupe de travail et à toute une série d’échanges avec la Fédération, l’analyse du bureau s’appuie sur une lecture de l’entièreté de la charte et de son action sur le paysage qu’impliquent les mesures posant comme principe que le paysage devient la traduction du projet local.



Vorarlberg Maisons dans le Bregenzer Wald



Vorarlberg Produits locaux

### **Paysages en tendances**

La Fédération a construit un partenariat avec le Bureau des paysages et de la publicité au MTECT autour d'un projet de recherche visant à identifier les ressorts pouvant transformer structurellement la qualité du paysage. Ce travail de fond s'étendra sur trois ans à compter de 2024. Il s'appuiera sur une coordination scientifique, deux post docs, et un prestataire pour la valorisation des acquis.

### **Enseignement supérieur et territoires : Ateliers hors les murs**

L'enseignement supérieur continue de rencontrer les territoires avec ces ateliers pluridisciplinaires, où le regard nouveau d'étudiants paysagistes, architectes, sociologues, agronomes ou encore en ingénierie culturelle a alimenté les hypothèses de développement en faveur du projet local.

Les travaux des étudiants ont permis aux élus et aux habitants d'imaginer de nouvelles pistes pour valoriser les ressources locales, par exemple à Volvic dans le Parc des Volcans d'Auvergne comme en témoigne la vidéo « Inventer demain ». Mais aussi de rendre admissibles des scénarios de développement alternatifs, comme pour la station de sports d'hiver de Bolquère dans le Parc des Pyrénées catalanes. D'autres communes ont également été accompagnées par la Fédération : Bourg-Saint-Maurice, Séz, Segonzac, Coupiac... En comptant les 32 premières expériences capitalisées dans le carnet de route, presque une quarantaine d'ateliers est désormais recensée depuis 2018.

Les ateliers sont ainsi des leviers de dynamiques territoriales, ce qu'a retranscrit les webinaires en mars et septembre du réseau « Aménagement du territoire », ainsi que les lettres d'information « Lien paysage, urbanisme et architecture » de janvier, septembre et décembre. La contribution des ateliers aux approches paysagères du cadre de vie et de la préservation des patrimoines a été mise à l'honneur lors des 30 ans de la Loi Paysage.

L'année s'est terminée avec de belles perspectives grâce à la consolidation de l'appui de l'État : les ateliers font partie des mesures citées dans la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a rejoint le ministère de la Culture, le ministère de la Transition écologique et l'Agence nationale de la cohésion des territoires dans le comité de suivi. Bastien Galant (portrait) a intégré l'équipe de la Fédération pour renforcer le contact auprès des universités et écoles.

### **Le paysage outil de participation : Habiter Parc**

Les Parcs s'engagent sur ce sujet du cadre de vie à travers notamment l'animation de la plateforme Habiter Parc qui permet le partage de bonnes pratiques et la mise en relation d'acteurs professionnels.

 [www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/plaquette-de-presentations-habiter-parc](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/plaquette-de-presentations-habiter-parc)

Atelier hors les murs à Segonzac





Dans cet objectif, la Fédération a réalisé un travail d'accompagnement et de structuration de l'offre territoriale à travers : l'animation de 6 comités de pilotage, accompagné de la Brenne, la Chartreuse, et les Préalpes d'Azur ; Une dizaine de présentations effectuées lors des webinaires organisés par le pôle Aménagement du territoire, et un atelier dédié lors du séminaire consacré au 30 ans de la Loi Paysage qui a permis de mettre en exergue le cadre de vie qui met en œuvre les valeurs des Parcs (importance de la co-conception avec les habitants par la mise en place de démarche participative) ; La capitalisation de 5 capsules vidéo mettant en lumière d'une manière condensée, les habitants et principaux acteurs qui contribuent fortement à la fabrication du cadre de vie par leur impact sur le paysage, l'alimentation, les domaines environnementaux ou encore du fait des sociabilités induites par la vie collective.

Cette prise en connaissance de son cadre de vie est un enjeu que l'outil Habiter Parc permet aujourd'hui de mettre en lumière dans les Parcs naturels régionaux.

 [www.habiter-parc.fr](http://www.habiter-parc.fr)



Saint-Pierre-de-Chartreuse

## CONTRIBUTION AU PLAN Avenir MONTAGNE

Une convention entre la Fédération et l'ANCT a été signée à l'été 2022 dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie. Elle a donné lieu à la création d'un poste couvrant des sujets qui se déclinent selon quatre axes. La Fédération est un partenaire majeur du programme sur l'animation et l'apport de contenu en lien avec les expériences du réseau des Parcs fort de 30 Parcs situés au moins pour partie en périmètre de massif dont 12 sont lauréats Avenir Montagnes Ingénierie. En 2023, l'équipe de la Fédération a ainsi pu étoffer les actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme démarré en 2022.

### **Axe 1 : Renouveler l'attractivité et engager l'adaptation du tourisme en montagne**

Nous avons organisé 2 webinaires réunissant des publics variés et nombreux pour traiter du sujet des nouvelles offres de tourisme durable développées en montagne notamment pour trouver des alternatives à la suprématie du tourisme dépendant de l'enneigement des stations de sports d'hiver. Nous avons également pu traiter de l'adaptation nécessaire du bâti touristique tant par rapport au climat qu'aux nouvelles activités développées sur les territoires.

### **Axe 2 : Promouvoir un tourisme respectueux de la biodiversité**

L'élaboration du guide de bonnes pratiques en matière de fréquentation respectueuse de la biodiversité s'est poursuivie (publication prévue début 2024). Le contenu du guide s'appuie sur la présentation et l'analyse d'une vingtaine d'actions menées dans les Parcs et les apports fournis lors de trois webinaires organisés en 2023, avec des témoignages sur la gestion de la fréquentation touristique, la promotion des écogestes ou encore le développement des méthodes de médiation territoriale. Ceci afin de sensibiliser tous les acteurs et de permettre aux stratégies touristiques des territoires de montagne d'évoluer en intégrant la préservation de la biodiversité.

### **Axe 3 : Favoriser le développement de filières locales de la fourche à la fourchette**

Un premier webinar en 2022 avait dressé l'importance et la spécificité des filières agricoles et alimentaires en Montagne. Ce travail a été poursuivi en 2023 avec 3 nouveaux webinaires à la croisée d'enjeux tels que la gouvernance, l'intérêt pour les territoires de travailler à la question de la restauration collective et la place cruciale et fragile des outils de transformation d'autant plus pour des filières de qualité et extensive que l'on retrouve dans de nombreux massifs. Le sujet de la structuration de la filière laine a également été poursuivi, notamment avec un groupe de Parcs pilotes avec 2 déplacements sur le terrain : à Saugues en Haute-Loire et dans les Pyrénées Ariégeoises.

### **Axe 4 : Création du réseau Parcs de Montagne et actions transversales**

Des visites de Parcs ont permis de mieux connaître les actions menées au sein des Parcs de montagne notamment avec les thématiques d'Avenir Montagne. Une rencontre entre commissaires de massifs et directeurs de Parcs a été organisée dans les locaux de l'ANCT en début d'année afin de favoriser l'interconnaissance des deux réseaux et de réfléchir à des pistes d'actions communes portées par la dynamique d'Avenir Montagnes.

## **11.2 ADAPTATION ET TRANSITION CLIMATIQUE**

Le réseau a poursuivi son travail de fond sur la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise de l'énergie et de décarbonation cohérente avec les spécificités du territoire. La Fédération a pu ainsi affiner les positionnements nationaux et contribuer à la prise en compte des Parcs dans les stratégies nationales et européennes.

La question de l'adaptation est de plus en plus présente dans les chartes de Parcs souvent en lien avec les transitions en cours et un volet carbone. Cette année, la Fédération a mis l'accent sur la relation entre adaptation et tiers lieux avec la présentation en janvier lors d'un webinaire dédié d'un outil sur ce sujet, fruit d'un travail multi partenarial impliquant le Parc Loire-Anjou-Touraine. La Fédération a aussi poursuivi le travail sur l'adaptation et le tourisme avec une implication avec plusieurs Parcs en participant activement à la journée ADEME sur la mise en place d'un guide Adaptation et tourisme en juin 2023. Ce thème de l'adaptation a également donné lieu à une séquence spécifique lors du séminaire tourisme des Parcs en octobre 2023 dans les Monts d'Ardèche. Enfin fin novembre, la Fédération est intervenue aux rencontres techniques sur Adaptation et sport de nature à Mulhouse.

### **Des Parcs engagés sur le carbone**

Dans la suite des travaux engagés avec EDF sur le poids carbone des Parcs, la Fédération a travaillé sur le développement et la mutualisation de pratiques peu émettrices de carbone et sur le volet du stockage naturel du carbone. En ce sens, elle a notamment organisé un webinaire sur le développement de l'auto-consommation collective d'énergie avec l'appui d'Enedis et de l'association nationale des centrales villageoises qui a mis en avant les bénéfices de la production citoyenne et collective d'énergie renouvelable et de l'auto-consommation collective. Cette dimension carbone s'est également retrouvée dans la valorisation des matériaux biosourcés et dans la valorisation des pratiques de mobilités actives dans les Parcs.

## **Poursuivre l'engagement énergétique des Parcs en cohérence avec la mission spécifique des Parcs**

### **Actualités législatives**

L'année 2023 a été marquée du point de vue législatif par le vote de la loi APER durant l'été, l'élaboration des décrets associés et le début de la mise en œuvre des zones d'accélération. La Fédération a été très en amont force de proposition auprès des législateurs qui ont porté à travers plusieurs amendements les propositions du réseau sur la bonne prise en compte du caractère spécifique des Parcs.

Déjà fortement contributeurs en matière d'ENR, les Parcs sont des acteurs forts de la transition énergétique et intègrent pleinement le volet efficacité sobriété et production. Cette année, une étude spécifique au traitement de la question énergie dans les Chartes de Parcs complétée par une première analyse juridique des impacts de la loi APER sur les Parcs a été conduite au sein de la commission Charte et syndicats mixtes en collaboration directe avec la commission Urbanisme Paysage, Climat et Énergie.

### **Exprimer la stratégie du réseau sur l'intégration des enjeux énergétiques dans les Parcs**

Dans la suite de la mise à jour du positionnement de la Fédération sur le photovoltaïque, la Fédération a organisé le 26 septembre un après-midi d'échange spécifique sur l'agrivoltaïsme en y intégrant l'ensemble des aspects du sujet (choix énergétique, modèle économique, paysage, biodiversité et agriculture). Il a réuni une centaine de personnes et permis d'avoir un panorama complet des évolutions techniques et des stratégies. Le chantier sur ce sujet reste ouvert mais renforce l'importance pour chaque Parc de proposer une stratégie énergétique en pleine cohérence avec ses enjeux.

Dans le cadre des travaux engagés avec GRT-Gaz sur la méthanisation, une rencontre a été programmée en janvier 2024 qui permettra en complément de la note de positionnement nationale existante de disposer d'un film de la collection « Inventer demain » sur le sujet.

## Bonnes pratiques de développement conciliant Énergies renouvelables et biodiversité

La relation paysage et énergie s'appuie sur les travaux conduits depuis plusieurs années : le plan de paysage énergie (dispositif du MTE avec le soutien de l'ADEME) et la réflexion globale sur la relation paysage et projet de territoire. Pour la dimension biodiversité, la Fédération a souhaité renforcer son travail notamment dans le cadre de l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Elle a poursuivi une mission dédiée Biodiversité et Énergie qui bénéficiera en 2024 du soutien du programme « LIFE BIODIV 'France » sur un axe spécifique « Énergie renouvelables et biodiversité dans les aires protégées européennes ».

L'axe énergie et biodiversité a bénéficié du soutien d'Engie. Dans l'optique de la finalisation d'un document pratique sur la prise en compte par les développeurs des enjeux de Parcs et sur la meilleure compréhension de la mise en œuvre d'un projet d'implantation d'unité de production d'énergie renouvelable, nous avons analysé trois projets (photovoltaïque au sol, agrivoltaïsme et éolien) et nous sommes rendus sur le terrain pour rencontrer l'ensemble des protagonistes et exposer les attentes des Parcs. Ce travail donnera lieu au premier semestre 2024 à la rédaction d'un document synthétique à destination des gestionnaires de projet énergétique.

La Fédération a engagé en juin 2023 un partenariat avec OMEXOM, entreprise qui réalise des infrastructures de transport d'énergie pour les gestionnaires des réseaux. Plusieurs chantiers ont été identifiés dans les Parcs et donneront lieu début 2024 à des déplacements spécifiques pour favoriser la collaboration entre les Parcs concernés et Omexom pour une prise en compte de la biodiversité en cohérence avec les préconisations

## Engagement du réseau dans l'accès à l'énergie et à l'efficacité énergétique

La Fédération a accueilli pendant six mois un stage sur la précarité énergétique à l'échelle des entreprises, des collectivités et des particuliers. Soutenu par EDF, ce travail a bénéficié d'un accueil au sein du service précarité énergétique EDF à l'échelle des Hauts-de-France. Il a permis de souligner l'engagement des Parcs notamment à travers des démarches de conseils aux particuliers ou aux collectivités, au portage de conseillers. Ce travail a aussi permis d'engager la Fédération dans la démarche PRIORENO portée par la Banque des Territoires, Enedis et GRDF.

Toujours dans cette optique d'être des territoires où l'énergie est un vecteur de cohésion et de développement, la Fédération a organisé en juin 2023 un webinaire sur l'autoconsommation collective avec l'appui d'Enedis.

### 11.3 POLLUTION LUMINEUSE

Cette année a été marquée par la préparation de la révision des arrêtés de décembre 2018 et par un travail spécifique sur un label national autour de l'engagement des entreprises en faveur de stratégie territoriale en faveur de la qualité du ciel et de l'environnement nocturne.

Avec l'appui de la Direction générale de la Prévention des risques (DGPR), nous avons avancé sur la valorisation des démarches d'entreprises contributives à la réussite d'une stratégie territoriale de l'éclairage. Nous nous sommes rendus dans le Périgord Limousin et avons mis en avant la démarche vers les entreprises conduite par le Parc.

La Fédération a organisé une dizaine de webinaire pour contribuer aux réflexions sur l'évolution des textes réglementaires en traitant aussi bien des choix techniques que de l'intégration des enjeux de biodiversité.

La Fédération a été associée aux premières rencontres des Réserves internationales de Ciel étoilé organisées en septembre au pic du Midi par le Parc national de Pyrénées et l'OFB. Ces rencontres ont mis en avant les convergences entre nos réseaux d'espaces naturels et l'intérêt de travailler ensemble sur ces sujets. Comme chaque année, elle a également soutenue l'opération « Jour de la nuit » le 14 octobre qui est un outil d'animation et de sensibilisation cher aux Parcs.

### 11.4 ÉCOQUARTIERS

La Fédération a poursuivi son travail sur ce sujet qui mobilise les Parcs depuis le lancement des ÉcoQuartiers. La Fédération s'est mobilisée durant les commissions nationales et aussi lors des expertises. Elle a également participé à une campagne de valorisation des expertises portée par le Ministère dans le cadre d'une vidéo sur le rôle de l'expertise qui sera mise en ligne en 2024. Deux films sur les thèmes « Eau et ÉcoQuartier » et « Bâtiment biodiversité et ÉcoQuartier » seront livrés début 2024. Une étude sur les attentes vis-à-vis du nouveau label est également en cours de finalisation et sera livrée durant le premier semestre 2024.

La Fédération a participé activement aux rencontres nationale ÉcoQuartier de juin 2023 et a tenu un stand de présentation notamment du site « Habiter Parc ».

### 11.5 RÉNOVATION ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

La montée en puissance de la dimension matériaux biosourcés s'est poursuivie en 2023 avec le soutien du ministère de la Culture du MTE.

Comme l'a montré la rétrospective des actions conjointes ministère de la Culture et Fédération en décembre 2023, la qualité architecturale et la mobilisation des matériaux biosourcés sont un axe majeur de la réussite de la transition énergétique dans les territoires. En réponse à la mobilisation très forte des Parcs notamment sur l'axe terre crue, la Fédération après avoir participé à un webinaire national sur le sujet porté par le Parc des Caps et Marais d'Opale a rejoint le projet national Terre Crue. Elle a également en 2023 préparé de futures rencontres de terrain qui auront lieu en Brenne en 2024 sur les thèmes de la mobilisation du roseau et de la terre dans la construction et de la structuration des filières.

# Vie culturelle, éducation et lien social



La commission « Vie Culturelle, Sociale et Éducation » contribue à la définition et à la mise en œuvre des actions culturelle et éducative sur l'année. Je suis accompagné dans sa présidence par Dominique Allix (Monts d'Ardèche) et Laurent Laroche (Brenne). Les directeurs référents sont Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande) et Olaf Holm (Montagne de Reims). Notre Commission s'est réunie les 29 juin et 30 novembre. Les faits marquants de 2023 ont été les ateliers de terrain du patrimoine Culturel Immatériel dans le Parc des Monts d'Ardèche, la réception du disque vinyle « Terre légère », la diffusion des Actes du séminaire Implication des habitants", la tenue du séminaire technique en Chevreuse sur la question de l'implication de la jeunesse dans les Parcs, la conception d'un ouvrage jeunesse en lien avec la commission Communication et enfin, la journée de valorisation des coopérations entre les Parcs et les Drac, organisée avec le ministère de la Culture.

Jean-Jacques Boussaingault, Président de la Commission Vie culturelle, éducation et lien social, président du Parc du Gâtinais français

## 12.1 ANIMATION DU RÉSEAU CULTURE ET EDUCATION

Le Séminaire technique annuel s'est tenu du 22 au 24 novembre dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. La question posée cette année portait sur « L'implication de la jeunesse au sein des Parcs naturels régionaux ». Il a rassemblé 42 participants. Et au total, ce sont 25 Parcs qui étaient représentés. Il a été marqué par l'intervention de Valérie Becquet, professeure en sciences de l'éducation à Cergy Paris.

## 12.2 LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Des ateliers ont été soutenus sur les questions du patrimoine culturel immatériel dans le territoire du Parc naturel des Monts d'Ardèche, en partenariat avec l'IREST (Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme) et en relation avec l'inventaire du patrimoine culturel Immatériel du ministère de la Culture.

## 12.3 CRÉATIONS MUSICALES

1<sup>ère</sup> édition de l'opération dans les Baronnies Provençales, le Massif des Bauges et le Vercors

Réception du vinyle « Terre légère »

🔊 [Écouter](#)

2<sup>e</sup> édition : Loire Anjou-Touraine et Brenne

Signature de la convention avec la Sacem. Création d'un instrumentarium et restitutions en octophonie à l'automne 2024.

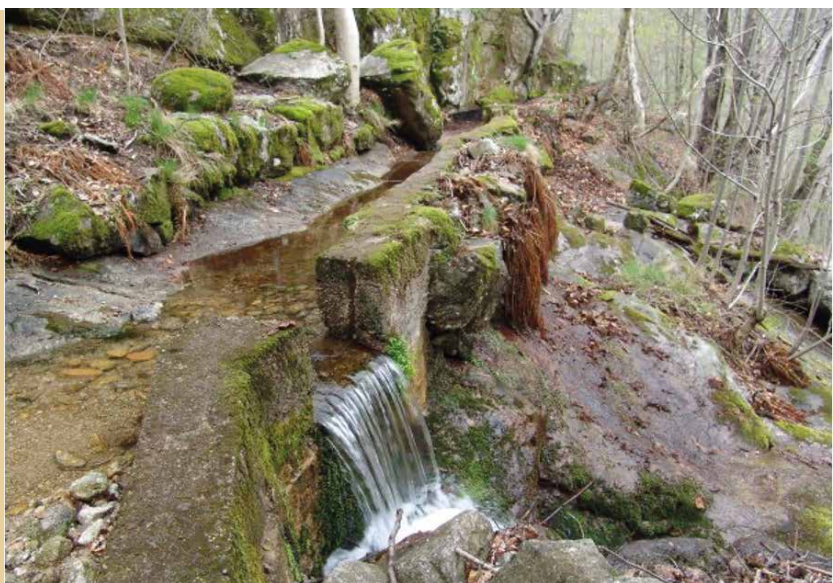


## 12.4 LA CULTURE, UN ACCÉLÉRATEUR DES TRANSITIONS TERRITORIALES

Une journée professionnelle des réseaux du ministère de la Culture & de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a été organisée le 14 décembre 2023.

### Les patrimoines étudiés ont été :

- La castanéiculture : la plantation, l'entretien, les variétés, l'irrigation, la transformation, fèves, châtaignes, ...
- Les canaux d'irrigation : les béalières, les prises d'eau...
- Les savoir-faire industriels : le bijou et le moulinage
- Les toitures de montagne : de lauze et de chaume





Les mires du Suc du Montat

Elle a porté sur un état des coopérations entre les Parcs naturels régionaux (PNR) et les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en matière d'aménagement du territoire et de développement culturel. Des projets inspirants ont été présentés : Les Ateliers « Hors les murs », l'éco-rénovation, le livre et la lecture, la création musicale, l'éducation artistique et culturelle et les arts visuels, Le Patrimoine culturel immatériel. Enfin des ateliers ont permis d'explorer les questions suivantes : Architecture et patrimoine, des leviers d'un aménagement durable ? La participation des habitants, des leviers pour la participation des jeunes et des habitants ? Quels leviers pour un tourisme culturel durable ?



## 12.5 IMPLICATION DES HABITANTS

La Fédération a diffusé les actes du séminaire « Implication des habitants et des acteurs du territoire », organisé en 2022 dans le Parc du Golfe du Morbihan.

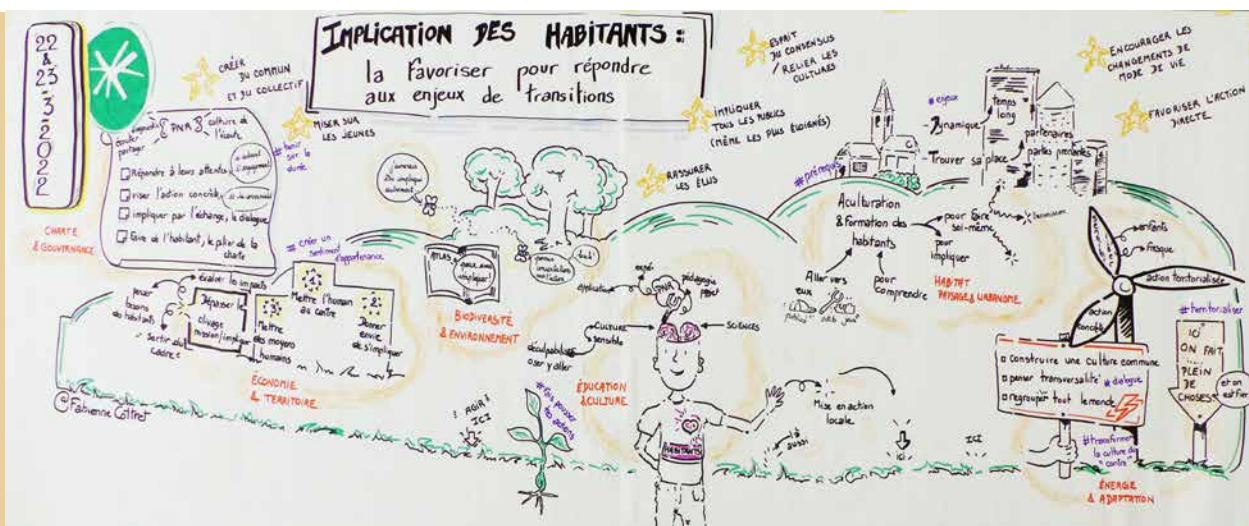




Illustration Clara Fontana

## Une équipe de **28 personnes**

**Eric Brua** directeur, **Sylvie Gauchet** secrétaire générale, **Stéphane Adam** chargé de mission Développement économique, social, tourisme, **Olivier André** responsable de Communication, **Lisa Baboin** chargée de mission Biodiversité et énergie, **Arnaud Bérat** chargé de mission Éducation et culture, **Léa Chariol** chargée de communication numérique, **Julien Chesnel** chargé de mission Forêt et filière bois, **France Drugmant** chargée de mission Agriculture et alimentation, CORP, **Lucile Dumoulin** chargée de mission Alimentation et montagne, **Clara Fontana** chargée de mission International, **Bastien Galant** chargé de mission Enseignement supérieur et territoires, **Fabien Hugault** chargé de mission Ateliers territoriaux, et chartes, **Léa Juret** chargée de mission Biodiversité et énergie, **Anne Le Garrec** assistante de direction, **Florence Moesch** chargée de mission Politique agricole commune, **Thierry Mougey** chargé de mission Biodiversité et gestion de l'espace, **Philippe Moutet** chargé de mission Climat, énergie, architecture, **Gwennaëlle Pariset** chargée de mission Loup, **Valérie Petel** assistante, **Ophélie Peirin** chargée de mission Marketing territorial, **Aurélié Philippeau** chargée de mission Natura 2000, **Christine Rosse** comptable, **Léa Roumazelles** Product Owner logiciel EVA, **Nicolas Sanaa** chargé de mission Aménagement du territoire, **Nathalie Streib** chargée de Communication, **Anais Tessore** chargée de mission Chartes, **Dominique Vespuce** assistante

## Coopération thématique avec des Parcs

IPAMAC : Tourisme, loisirs et sports de nature - **Laura Leotoing et Benjamin Cau**  
Vosges du Nord : Cartographie, géomatique - **Gabriel Hirlemann et Nadia Carmaux**  
Oise Pays de France : Cartographie, géomatique - **Pascal Lambert**

➤ Avec le soutien de

## 14 Régions et CTU



## 18 Partenaires financiers



### Coordination

Eric Brua, directeur et Sylvie Gauchet, Secrétaire générale

### Recherche iconographique et documentaire, suivi de fabrication

Anne Le Garrec, Nathalie Streib

### Mise en page

Laurence Venot – [www.champsdevision.fr](http://www.champsdevision.fr)

### Crédits photo

FPNRF, Zilberman - Parc Chartreuse, Martin LAUNAY Ville de Saint-Nazaire, PNRSB, Administration de Parcs nationaux argentins, Kaizen, Parc Médoc, Alice Roy, Martin LAUNAY Ville de Saint-Nazaire, Lesgloboblogueurs, ChezErwan, Tas2Cailloux-MichaelLafrasse, Antoine Proenca, EUROPARC, Léa Chariot, Aurélie Philippeau, A. Gourlet, L. Léotoing, Zilberman – PNR Chartreuse, Ophélie P, Dominique Gauzin-Muller, Fabien Hugault, Dominique Gauzin-Müller, Bastien Galant, A-Villecourt-MD, N. Lelièvre, A. Gourlet, Pierre WITT, A. Bérat

# 58 Parcs naturels régionaux de France



Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
 27 rue des Petits Hôtels 75 010 Paris  
 Tél. 01 44 90 86 20  
[info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)

POUR EN SAVOIR PLUS  
 SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

Rejoignez-nous  
 sur les réseaux sociaux

